



LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.net

N° 3793 du Vendredi 1^{er} Juin 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Journée internationale de l'enseignement catholique

Promouvoir l'identité et transmettre l'héritage reçu

(P.9)

AMIS LECTEURS

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 5 juin 2018, Saint Matthieu de Mbanza-Ndounga (Diocèse de Kinkala)

14^e édition du festival N'sangu Ndji Ndji

La fête aura bel et bien lieu, mais en format réduit!

(P.11)

Editorial

Retraite-punition

(P.3)

Procès Jean-Martin Mbemba

Va-t-on parvenir à prouver la culpabilité de l'accusé?

(P.3)



Conférence à Paris sur la Lybie

Un accord non signé qui prévoit des élections générales (P.7)

Département du Niari

Le gisement de fer de Mayoko entre en production (P.5)

Union Panafricaine pour la Démocratie Sociale (U.P.A.D.S)

La Direction politique réplique à la lettre ouverte

(P.3)

Sports

Zinedine Zidane quitte le Real Madrid!

«C'est le bon moment pour tous», explication laconique de l'entraîneur français du Real Madrid, qui affirme ne pas vouloir entraîner une autre équipe dans l'immédiat. Il était en place depuis 2016 et a engrangé les succès en Europe, mais aussi les demi-teintes en Espagne.

NILEDUTCH CONGO FORWARDINGS AND LOGISTIC
 Société anonyme avec Conseil d'administration
 Capital social: 10 000 000 de Francs CFA
 Siège social: Intersection des rues Côte Matève et Tchionga
 Immeuble Cube Center, B.P.: 1192
 Pointe-Noire, République du Congo
 RCCM: CG/PNR/17 B 506

AVIS DE CONSTITUTION

1. Aux termes d'un acte portant statuts de la société NILEDUTCH CONGO FORWARDING AND LOGISTICS, en date à Pointe-Noire du 14 décembre 2017, reçu le 26 décembre 2017, au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, sous le répertoire n° 229/2017, et enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 29 janvier 2018, sous le numéro 444, folio 19/9, il a été constitué une société anonyme avec Conseil d'administration, régie par les lois et règlements en vigueur, présentant les caractéristiques suivantes:

- **Dénomination sociale:** NILEDUTCH CONGO FORWARDING AND LOGISTICS
 - **Sigle:** NDCF&L
 - **Forme de la société:** Société anonyme avec Conseil d'administration
 - **Capital social:** Dix millions (10.000.000) de Francs CFA
 - **Actions émises:**

• **Nombres:** 1.000
 • **Valeur nominale:** Dix mille (10.000) Francs CFA
 • **Modalités d'émission:** Au pair
 • **Libération:** Totalité de la valeur nominale à la date de la souscription

- **Siège social:** Intersection des rues Côte Matève et Tchionga, Immeuble cube center, B.P. 5131, Pointe-Noire, République du Congo

- **Objet social:** La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA, et plus particulièrement en République du Congo, l'activité de commissionnaire en douane, de transitaire et d'entrepositaire.

-toutes activités de commissionnaire en douane;
 -toutes activités de transitaire;
 -activités générales de logistique, la logistique portuaire, la gestion notamment des projets pétroliers, énergétiques et industriels;
 - toutes activités connexes et complémentaires relatives aux activités mentionnées ci-dessus;
 - la participation de la société, et notamment par tout moyen et dans tous les pays, dans toutes les sociétés déjà créées ou en création, qui, directement ou indirectement, sont liées ou rattachées à l'objet social de la société, et au moyen de la création des nouvelles sociétés, par la fusion, la souscription ou l'achat des actions, par des alliances participantes ou d'associations;
 Et, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe, ou susceptible d'en favoriser l'accomplissement ou le développement.

2. Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 14 décembre 2017, reçu au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, sous le répertoire n° 225/2017, et enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 15 janvier 2018, sous le numéro 147, folio 010/2, les Actionnaires ont notamment décidé de nommer, en qualité d'Administrateurs, pour une durée de deux (2) ans:
 - La société Nile Dutch Holding BV;
 - Monsieur Rachad Bernardin MOULOPO;
 - Monsieur Dennis VAN AALST.

3. Aux termes du procès-verbal de la première réunion du Conseil d'administration du 14 décembre 2017, reçu au rang

des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, sous le répertoire n° 226/2017, et enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 15 janvier 2018, sous le numéro 150, folio 010/5, les Administrateurs nommés ont décidé:

- de nommer Monsieur Rachad Bernardin MOULOPO, en qualité de Président Directeur Général, pour la durée de son mandat d'Administrateur;
 - prendre acte de la nomination par la société Nile Dutch Holding BV, représentée par Monsieur Jan Willem DE BRAAL, de Monsieur Rachad Bernardin MOULOPO, en qualité de représentant permanent au Conseil d'administration, pour la durée de son mandat d'Administrateur;

4. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive du 14 décembre 2017, les Actionnaires ont notamment décidé de nommer, en qualité de Commissaires aux comptes, titulaire et suppléant, pour une durée de deux (2) exercices sociaux, respectivement:

- La société PricewaterhouseCoopers Congo, société d'expertise comptable agréé CEMAC sous le numéro SEC 07, dont le siège social est situé au 88, avenue du Général De Gaulle, B.P.: 1306, Pointe-Noire, République du Congo, et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro CG/PNR/09 B 1093;
 - Monsieur Sylvester NJUMBE, Expert-comptable agréé CEMAC n° EC 195, et domicilié S/C PricewaterhouseCoopers Congo, au 88, avenue du Général De Gaulle, B.P.: 1306, Pointe-Noire, République du Congo;

5. Dépôt d'actes et immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier: Dépôt des actes susvisés a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 12 janvier 2018, sous le numéro 18 DA 1640.

La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR/18 B 16, le 12 janvier 2018.

Pour avis,

Le Conseil d'administration.

Comité de Pilotage de la Fondation du Groupe des média de l'Eglise en République du Congo

Aidez-nous à mieux vous servir!

A la demande des Evêques du Congo, nous mettons à l'étude un programme de refondation du groupe des média de l'Eglise en République du Congo.

Sur ce chantier, nous avons demandé l'assistance technique de «Famille Chrétienne», hebdomadaire catholique français. Dans le cadre de ce partenariat, une première activité consiste à procéder à une enquête auprès des lecteurs de La Semaine Africaine.

Un questionnaire a été élaboré avec l'ambition de le proposer à un échantillon de 10.000 lecteurs potentiels en vue de mettre en évidence le profil et les attentes de notre lectorat.

La réponse à ce questionnaire est anonyme, elle exige une petite demi-heure de concentration. Elle est adressée directement à «Famille chrétienne» qui en assure le traitement et nous communiquera en fin de parcours les résultats.

Ceux-ci constitueront une base indispensable pour l'élaboration de notre projet.

Pour répondre au questionnaire par internet, il suffit de suivre le lien, et la démarche:

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfVQz3zpRDStwiNS8pFiJXdY-4b0XxvdoT44wUknwSntTngK4w/viewform?c=0&w=1>

Pour les lecteurs qui n'ont pas d'accès à internet, un questionnaire est disponible dans votre paroisse. Il suffit de le remplir et de le remettre au secrétariat de La Semaine Africaine.

La Semaine Africaine se chargera de l'acheminer après l'avoir converti en version digitale.

Merci à tous ceux qui voudront bien contribuer au succès de cette enquête dont les résultats aideront notre journal à mieux vous servir. Nous les publierons dès qu'ils seront disponibles.

Pour le Comité de pilotage:
 P. Christian de LA BRETESCHE

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
 Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
 B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -
 Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

Président:
 Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
 Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
 Mgr Anatole MILANDOU
 Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
 Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Arnel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet: lasemaineafricaine.net

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
 Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY SAP Business One

Service Clients :
 Direction générale Brazzaville - Centre ville de bord de la mer (au carrefour)
 Agence Pointe Noire: Centre ville Road (au carrefour de Centre Culturel Ecoparc)
 Contact: 05 557 02 03 - www.gboxinternational.net
 (+242) 05 558 18 77 - (+242) 05 381 82 38

Procès Jean-Martin Mbemba

La Cour parviendra-t-elle à prouver la culpabilité de l'accusé?

Le procès de Jean Martin Mbemba, ouvert le 23 mai 2018 pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, se poursuit au Palais de justice de Brazzaville. Après six jours, l'heure était encore cette semaine à l'instruction avec l'audition des quatre des sept co-accusés présents dans la salle d'audience de la Cour d'appel siégeant en session criminelle, sous la présidence de Christian Oba.

Le procès prend plus de temps que prévu. Au cours de sa 5^e journée, la Cour criminelle a, entre autres, entendu le témoignage à décharge de la fille de Frédéric Tekanima Mahoungou, médecin, âgée de 42 ans. Son père a été nommé cité par deux des quatre co-accusés, dans une affaire de trafic d'ossements humains qu'il a d'ailleurs nié.

Interrogée sur ce cambriolage, elle a dit n'avoir pas vu Jean-Jacques Maléla dans la maison le jour de l'opération, contredisant quelque peu sa maman qui, auparavant, avait soutenu le contraire. Pour Mme Mahoungou, le 18 mars 2013, peu avant le journal de 20 h, «des hommes cagoulés et armés ont fait irruption dans leur parcelle, les menaçant de mort et emportant avec eux la somme de 900 000 F. CFA. Ces hommes étaient de grande taille, baraqués», s'est-elle souvenue.

Dans sa déposition, Frédéric Tekanima Mahoungou, l'ancien DAF, n'a pratiquement pas dit grand-chose. Il a balayé du revers de la main les allégations contre lui. Pour lui, les six cercueils transportés tard dans la nuit devaient servir à exhumer les restes mortels de ses parents qui étaient enterrés dans un cimetière familial envahi par les herbes à Bilolo. Le témoin a aussi informé les membres de la Cour que M. Jean-Jacques Maléla avait tenté de l'empoisonner à travers un mouton qu'il lui avait offert et qu'il aurait «piégé». Une assertion qui a suscité le rire dans la salle.

De cette affaire, il se dégage une évidence: le trafic d'ossements humains n'a rien à voir avec l'atteinte à la sûreté de l'Etat dont Me Jean Martin Mbemba est accusé. L'arrestation de ces deux jeunes détenus pendant cinq ans à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville est donc la conséquence de la plainte déposée par Frédéric Tekanima Mahoungou à la suite du vol à main armée à son domicile, le 18 mars 2013.

La Cour doit donc chercher à établir la responsabilité de ces deux jeunes dans l'affaire Jean-Martin Mbemba. En quoi sont-ils impliqués? Selon certaines sources, les armes utilisées lors du braquage seraient celles dont est dotée la garde de l'ancien président de la Commission nationale des droits de l'homme. D'ores et déjà, le couple Mahoungou et leur fille n'ont pas jusqu'à prouvé à la Cour que les accusés sont réellement les auteurs du cambriolage à leur domicile. La partie civile et le ministère public s'appuient sur les procès-verbaux d'enquête

préliminaire de police contenant les aveux des accusés. L'un d'eux rejette l'essentiel de ces aveux, affirmant qu'ils ont été arrachés sous l'effet de la torture, dont il garde encore les stigmates.

A vrai dire, la thèse de la détentation d'armes de guerre n'est toujours pas prouvée. La Cour n'a présenté aucun scellé.

Ainsi, le procès Jean-Martin Mbemba se poursuit et patage. A l'audition du mercredi 29 mai, le co-accusé auditionné était le gendarme Christian Ismaël Mabari. D'après l'arrêt de la chambre d'accusation, l'adjudant aurait reçu de Jean-Martin Mbemba la mission d'attaquer simultanément, au moment prévu, la Maison d'arrêt de Brazzaville en vue de susciter une évasion massive des prisonniers et créer la panique dans la ville.

«Faux», a rétorqué Christian Ismaël Mabari qui pense que s'il a été arrêté, c'est simplement parce qu'il était ami du gendarme Eric Souami, décédé en détention.

Quant à Roland Fortuné Mas-



Frédéric Tekanima Mahoungou



Jean-Jacques Maléla, Mme Mahoungou et sa fille

samba, il a avoué avoir pris part à une réunion de campagne à Mayanga, présidée par un candidat de l'U.P à la députation. Selon lui, c'est au cours de cette rencontre que le colonel Jean-Claude Mbango aurait distribué de l'argent en guise de déplacement aux militants venus assister à la réunion. La partie civile n'a pas souhaité faire des commentaires à ce niveau d'instruction, attendant plutôt les plaidoiries, comme d'ailleurs la défense.

KAUD

Union Panafricaine pour la Démocratie Sociale (U.P.A.D.S)

Mise au point de la Direction politique nationale du parti, suite à la «Lettre ouverte» adressée à Pascal Tsaty-Mabiala

Dans son N° 3792 du mardi 29 mai 2018, la Rédaction du journal La Semaine Africaine, par le biais de Madame Julienne Niongo, a publié un article intitulé «De la fronde sous les trois palmiers», faisant état de quelques préoccupations soulevées dans la «Lettre ouverte» signée de 48 membres du Conseil National, adressée au camarade Pascal Tsaty-Mabiala, premier secrétaire de l'U.P.A.D.S.

Tout d'abord, la direction politique nationale du parti rappelle qu'un communiqué de presse était diffusé depuis le 20 avril 2018, suite à la publication sur les réseaux sociaux par les signataires de ladite «Lettre», officiellement reçue le 16 avril 2018. Par ailleurs, la direction politique nationale du parti notait que les 48 camarades signataires sur les 387 que compte le conseil national (ce qui représente à peine 12,40%) ne constituent aucunement les 2/3 de ses membres pour prétendre engager leur démarche: «La tenue du conseil national en vue de la convocation du congrès du parti».

En outre, la direction politique nationale du parti constatait d'ores et déjà que:

- des quarante-huit (48) signatures, seize (16) l'ont été obtenues par ordre. Ce qui met en doute l'authenticité de celles-ci;

- certains d'entre eux sont démissionnaires du parti et ont adhéré aux partis politiques de la majorité présidentielle;

- d'autres sont des indisciplinés sanctionnés pour fautes lourdes, conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur du parti;

- la plupart des signataires sont des déçus des dernières élections législatives, locales, sénatoriales, ainsi que de l'élection des membres des Bureaux des conseils municipaux et départementaux.

Par conséquent, la direction politique nationale du parti répondra, sans esquivance, au cas par cas, aux différentes préoccupations soulevées par les camarades pétitionnaires dans leur «exposé des motifs», au cours de la prochaine session du conseil national du parti, espace et moment propices pour débattre des problèmes essentiels du parti. Enfin, la direction politique



Pascal Tsaty-Mabiala

nationale du parti rassure les militants et sympathisants de l'U.P.A.D.S de sa réelle volonté de tenir les sessions du bureau politique et du conseil national, dans la perspective du premier congrès ordinaire du parti, dès que la question du financement – quoique tributaire des contributions des parlementaires – sera réglée.

Fait à Brazzaville, le 30 mai 2018

Le Département de la Communication du Parti

Editorial

Retraite-punition

Il est décidément lointain le temps où le travailleur attendait avec jubilation et espérance le moment de partir en retraite. C'était le moment du repos mérité, après une trentaine d'années de travail – et de cotisations sociales. Se lancer dans l'agriculture, consolider la maison de son dernier parcours de vie et s'adonner aux activités moins contraignantes en paroisse, dans le quartier ou dans son ancien milieu ou secteur de travail. Idyllique !

Aujourd'hui, ces temps-là semblent désormais largement révolus. Partir en retraite devient stressant, parce qu'on imagine ce qu'il faut endurer quand tombe le couperet du repos forcé. Labyrinthe infini de papiers administratifs pour arracher son matricule, patience de bonze pour voir tomber les premiers émoluments – de l'argent pourtant régulièrement versé par ponction durant le temps de travail – et, parfois hélas, maladies handicapantes ou fatales. Mais le lot quotidien, désormais, c'est une paupérisation généralisée de ceux qui étaient, hier, de brillants enseignants, médecins, agents d'une Fonction publique grande pourvoyeuse d'emplois dans le pays. Ou d'un secteur privé dynamique où les salaires coulaient avec une régularité de métronome.

Aujourd'hui, partir en retraite est redouté parce que, dans la situation de crise généralisée du Congo, un retraité n'est même plus assuré de pouvoir offrir un jouet à son petit-fils, ou d'offrir de l'aide à ses enfants, trentenaires hautement diplômés mais désœuvrés, qui attendent tout des parents, parce que ne trouvant pas de travail. Partir en retraite aujourd'hui, c'est l'entrée assurée dans une période de désespérance où les cris de détresse se heurtent aux cris de détresse, sans espoir jamais de pouvoir attendre un cœur. Comme la situation est d'ensemble, se plaindre au premier venu, c'est s'exposer au risque de se voir opposer des malheurs encore plus grands.

S'émouvoir de vieillards levés à l'aube pour aller voir à la Caisse des retraites si les pensions sont passées, n'a du mérite que si on devait le faire tous les jours. Tellement les jours qui passent se ressemblent tous. Et qu'on ne sait pas si le passé immédiat sera pire que le futur proche. Ni même si ce que nous vivons a des responsables bien identifiés qui pourraient répondre de leur assassinie incurie. Ou si on peut se nourrir de l'espoir d'une crise qui finira par finir, nous donnant à rire des calembours d'aujourd'hui autour des retraités maltraités ou des serpents sans dent. Ce serait tellement formidable de croire que la retraite va cesser d'être une punition de la société envers ceux qui l'ont servie!

Albert S. MIANZOUKOUTA

REMERCIEMENTS

Suite au décès de Madame NGANDOUNOU née OUA-NETONGO Véronique, survenu le lundi 7 mai 2018 au CHU de Brazzaville, son époux Basile NGANDOUNOU, ses enfants: Rina, Steph, Adam, Christa, Dany et Carline remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie par leur soutien multiforme.

Que Monsieur Antoine Thomas Nicéphore FYLLA



SAINT EUDES, Ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'Emploi, les membres de son Cabinet et l'ensemble de son personnel de l'Enseignement et de l'Emploi soient également remerciés et trouvent ici l'expression de leur profonde gratitude pour leur compassion et leur assistance.

Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements comme étant personnellement adressés à chacun.

Transports de surface entre le Congo et la RCA Promouvoir et faciliter le transit des marchandises et la libre circulation

Faciliter et promouvoir le transit des marchandises via le port de Pointe-Noire. Tel est le but de la convention en matière de transports de surface de marchandises signé le 30 mai 2018, entre la République du Congo et la République Centrafricaine. Le document a été paraphé par Fidèle Dimou, ministre congolais des Transports, et son homologue centrafricain Théodore Jousso.



Les ministres Fidèle Dimou et Théodore Jousso signant la convention

Le nouveau cadre juridique de cette coopération bilatérale tire son fondement des instruments de la Communauté économique de Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) qui prévoit un mécanisme sécurisé et fluide de circulation des marchandises le long du corridor multimodal Pointe-Noire-Brazzaville-Bangui. Les deux Etats s'engagent à maintenir la liberté de transit des marchandises à destination ou en provenance de l'un ou l'autre Etat et à faciliter le passage aux frontières et la libre circulation sur leur territoire respectif.

En outre, ils ont réaffirmé leur engagement à soutenir la mise en œuvre de la politique d'intégration de la CEEAC et de la CEMAC à travers le développement des infrastructures routières, ferroviaires, et fluviales entre la République du Congo et la République Centrafricaine, ainsi que leur volonté d'appuyer les recherches de financement pour la réalisation de ces missions. «Ce que nous venons de poser est un acte fondateur qui permet, le long du corridor multimodal entre le port de Pointe-Noire, façade océane, de pouvoir bénéficier de toutes les installations. Ensuite, le corridor multimodal via la route qui

relie Pointe-Noire à la frontière centrafricaine. Il y a, aussi, la route traditionnelle multimodale, c'est-à-dire le chemin de fer plus les voies navigables qui relient le Congo à la RCA. C'est toutes ces opportunités que nous allons exploiter pour promouvoir le commerce inter-Etats et le transit entre les deux pays», a expliqué Théodore Jousso. La République du Congo et la République Centrafricaine avaient signé le 9 novembre 2016 un mémorandum d'entente en vue d'actualiser le cadre juridique de leur coopération en matière de transports de surface.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ambassade de France au Congo

Lancement du programme PISCCA d'aide à la société civile

L'ambassade de France en République du Congo a lancé le mardi 8 mai 2018, à Brazzaville, le programme Projets innovants des sociétés civiles et coalition d'acteurs «PISCCA». C'était au cours d'une conférence de presse co-animée par Michel Pré et Mme Gabrielle Cathala, respectivement, conseiller à la Coopération et chargée de mission société civile à l'ambassade de France. Une enveloppe dont le montant n'a pas été révélé a été mise à disposition du programme pour financer une douzaine de projets initiés sur l'ensemble du territoire national.

«Seront privilégiés, les projets ayant une forte dimension genre. Cette dimension est au centre du projet. Le soutien à la jeunesse et aux personnes les plus marginalisées est également prioritaire. Il est important de rappeler que les organisations de la société civile congolaise qui souhaitent bénéficier d'un appui du PISCCA doivent: répondre à un appel à projet; respecter des critères d'éligibilité stricts; trouver un cofinancement d'au moins 10% (l'ambassade de France ne finance

Les organisations de la société civile congolaise (OSC) ont jusqu'au 15 juin 2018 à 18h pour répondre à l'appel à projet, en soumettant leurs propositions à l'ambassade de France. Le lancement du programme PISCCA remplace les anciennes enveloppes octroyées dans le cadre du Fonds social de développement «FSD» et prend la suite du Fonds d'appui aux sociétés civiles du Sud (FASCS) 2013-19 mis en place entre juillet 2013 et juillet 2016. Il avait permis de financer 17 projets sur l'ensemble du territoire congolais.

Au total, 109 projets ont été financés par la France depuis 1999, à travers le FSD et le FASCS, pour un montant de 5.930.000 euros. Le PISCCA est le principal outil d'appui à la société civile congolaise porté par l'ambassade de France. Ce programme vise à favoriser le renforcement, la structuration et la professionnalisation des organisations issues de la société civile congolaise. Ces objectifs principaux sont, entre autres, d'encourager des projets de développement local pérennes; de promouvoir les initiatives innovantes portées par la société civile; de renforcer les capacités des personnes bénéficiaires des projets et des OSC; d'encourager la mise en réseau et les synergies entre les acteurs de la société civile congo-



Michel Pré et Mme Gabrielle Cathala

laise et d'accroître leur crédibilité en tant qu'acteurs de développement. Pour l'année 2018, les thèmes prioritaires sont les suivants: favoriser l'entrepreneuriat agricole, le développement local, ainsi que les activités génératrices de revenus liées à une exploitation forestière durable; favoriser l'accès aux services de base pour les populations en particulier en matière d'éducation; encourager le dialogue politique, le respect des droits humains, et la promotion de la citoyenneté; lutter contre les changements climatiques.

les projets qu'à hauteur de 90%); être sélectionnées par un comité composé de différents acteurs», ont rappelé les conférenciers qui ont, par ailleurs, indiqué que le guide PISCCA et le formulaire de demande de subvention, précisant les critères d'éligibilité, les documents à fournir et à remplir ainsi que les modalités de sélection sont disponibles sur le site internet de l'ambassade.

Pascal AZAD DOKO

MAITRE NOEL MOUNTOU NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, A côté de la boulangerie MAURI du Congo, Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10; E-mail: noelmountounotaire1@gmail.com

AVIS DE CHANGEMENT DU SIEGE SOCIAL

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-deux février deux mil dix-huit, enregistré le onze mai de la même année, Folio 072/7 n° 295, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'actionnaire unique de la société «PREZIOSO CONGO» S.A, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, zone industrielle, B.P.: 1921.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Actionnaire unique a, entre autres résolutions:

- Décidé de changer le

siège social de la société PREZIOSO CONGO SA à Pointe-Noire, zone industrielle Yard Océan Express, B.P.: 1921;

- Décidé de modifier le logotype présent pour que le nouveau logotype corresponde au modèle imposé par le groupe Altrad.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 14 Mai 2018 sous le n° 18 DA 2102.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville Brazzaville. Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45; B.P: 15.244 E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com République du Congo

MODIFICATION

«INFORMATICA COMPUTER SOLUTIONS» I.C.S.

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle Au Capital de 2.000.000 de FRANCS CFA Siège Social: C4-67 CASE C4, OCH, Mougali III / Brazzaville RCCM: CG/BZV/13 B 4691 REPUBLIQUE DU CONGO.

CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal de décision extraordinaire de l'associé unique de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «INFORMATICA COMPUTER SOLUTIONS», en sigle I.C.S., en date à Brazzaville du 15 mars 2018, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 17 mai 2018, sous Folio 088/8, n°0947, le changement du siège social a été décidé.

Ainsi, le siège social, fixé initialement à Brazzaville, 93, avenue de l'Indépendance, centre-ville, est désormais transféré à Brazzaville, C4-67 Case C4, OCR, Mougali

III, République du Congo. Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 18 mai 2018 pour son inscription, sous le numéro 18 DA 355; Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/13 B 4691.

Fait à Brazzaville, le 22 mai 2018.

Pour avis,
Maître Giscard
BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.

Mise en œuvre de la résolution 1325 des Nations Unies

Impliquer les femmes dans toutes les étapes de préventions et de résolution pacifique des conflits

«Validation du plan d'action régional pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies». Tel est le but de l'atelier organisé à Brazzaville du 23 au 24 mai 2018 par la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), conjointement avec le bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). Pour examiner le projet de document élaboré par le consultant et de l'enrichir par les recommandations des Etats membres et des partenaires techniques de la CEEAC. L'ouverture des travaux était présidée par Mme Inès Bertille Nefer Ingani, ministre de la Promotion de la femme.

Cet atelier s'inscrit dans la droite ligne d'une mise en place et d'une consolidation des plans d'actions nationaux. La résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies adoptée le 31 octobre 2000 reste l'une des initiatives ayant marqué l'histoire de la prise en charge des conditions de vie des femmes et des filles dans les conflits armés ainsi que celle de leur protection. Elle met aussi en exergue leur rôle stratégique dans l'ensemble des processus de maintien de la paix et de reconstruction nationale. Prenant la parole à l'ouverture

de l'atelier, Mme Annie Dumont, responsable des affaires du genre à UNOCA, a estimé que l'approche conjointe entre son organisation et les organisations régionales africaines est primordiale pour une «réponse cohérente, efficace et durable aux conflits qui touchent la région». Le représentant du secrétaire général de la CEEAC, Pascal Moussavou Mbina, a fait savoir qu'il n'existait pas de mesure unique pour surmonter les défis auxquels sont confrontées les femmes en période de conflits: «Les voix des femmes doivent



Une vue des participants autour de Madame Ines Bertille Nefer Ingani

faire partie intégrante des processus de médiation et de réconciliation». Pour la ministre Inès Bertille Nefer Ingani, il est temps que tous les pays de la CEEAC conjuguent leurs efforts pour la recherche des solutions aux obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de la résolution 1325 dans la sous-région, à travers des échanges d'expériences et l'adoption des stratégies novatrices communes, tout en reconnaissant le rôle primor-

dial que jouent les femmes à côté des hommes. Les femmes ne doivent plus être considérées comme des simples victimes. «Elles doivent de plus en plus assumer un rôle clé pour la survie de leurs familles, s'impliquer dans toutes les étapes de prévention, de résolution pacifique des conflits, de négociation, de défense, de consolidation et de maintien de la paix», a-t-elle soutenu.

KAUD

Département du Niari

Entrée en production du gisement de fer de Mayoko

Après avoir racheté les actifs de la société sud-africaine Exxaro qui s'était désengagée du projet pour diverses raisons, le Groupe Sapro, à travers sa filiale Sapro Mayoko SA, vient de mettre en production le minerai de fer de Mayoko. Le premier train minéralier chargé à Mayoko à environ 450 km de Pointe-Noire est arrivé à Pointe-Noire, où sa réception officielle le 25 mai 2018 a donné lieu à une cérémonie solennelle.

Pour la circonstance, les ministres Pierre Oba, en charge des Mines, Fidèle Dimou, des Transports, et Pierre Mabilia, du Domaine foncier, ont fait le déplacement de Pointe-Noire. Ils ont assisté à l'arrivée de ce train, composé de 20 wagons, soit une rame d'à peine 300 mètres, mais dont l'importance politique est avérée, eu égard à la volonté du Gouvernement de diversifier l'économie congolaise. 27 ans après le départ de la Compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG), le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) a renoué avec les trains minéraliers avec la mise en production du minerai de fer de Mayoko par le Groupe Sapro de M. Paul Obambi. Dans sa stratégie, le PDG de Sapro Mayoko SA a annoncé une production prudente à hauteur de 3 millions de tonnes par an dans la première phase de la première année, pour passer à 5 millions de tonnes par an lors de la deuxième phase en année 2, et ensuite 10 millions de tonnes par an à la troisième phase de la troisième à la cinquième année. Cela avec les infrastructures actuelles du CFCO et du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN). «C'est le maximum que nous pouvons transporter sur ce chemin de fer», a

précisé Paul Obambi. En effet, les infrastructures sont vétustes. De nombreux efforts sont sollicités pour optimiser le niveau de qualité qui permettra d'améliorer la fluidité des circulations



Les officiels



Le train transporteur du minerai de fer de Mayoko

afin de favoriser une montée progressive en puissance du trafic, a reconnu le Directeur général du CFCO. Ce qui explique, certainement, le faible tonnage transporté lors de ce premier essai. De même, au Port autonome de Pointe-Noire, il y a nécessité de créer un terminal vraquier avec un quai dédié tel que préconisé dans la phase d'urgence du plan directeur de développement du PAPN, a dit le DG du Port, M. Séraphin Balhat. En attendant, certaines infrastructures sont mises à la

disposition de Sapro Mayoko SA. Il s'agit notamment du poste 8 au quai môle 1 de longueur 200 mètres offrant des profondeurs de 10 mètres, pour la réception des navires minéraliers de 50.000 tonnes. Un terre-plein d'1 hectare environ pour la réception et le stockage temporaire de 50.000 tonnes de fer en provenance de Mayoko. Un terre-plein d'approche de 3.000 mètres carrés pouvant recevoir 15.000 tonnes de fer en instance de chargement. Par ailleurs, Sapro Mayoko SA devra aussi régler la question

de l'approvisionnement en électricité. Si, actuellement, elle utilise une centrale thermique ou groupe électrogène, on croit savoir que la société a en projet de se connecter à un réseau électrique du Gabon proche de ses installations. Dans le même élan, Sapro Mayoko SA projette une quatrième phase. Elle consiste en la construction d'un chemin de fer devant relier Pointe-Noire à l'extrême nord du pays (Ouessou), avec une phase essentielle directe PNR-Mayoko. Ce nouveau chemin de fer dont le financement est en train d'être bouclé pourrait être réalisé entre 2019 et 2023. Il permettra de passer de 10 à 150 millions de tonnes de fer par an. Le Congo sera alors un des leaders de la production du fer, avec un impact ou une influence sur le cours des prix. A noter que le projet Sapro Mayoko SA devrait créer 3000 emplois directs et 2000 emplois indirects, selon M. Paul Obambi.

Jean BANZOUZI MALONGA

Coup d'oeil en biais

Sassou à Paris, des opposants redoublent d'activisme!

Le président Denis Sassou-Nguesso s'est rendu à Paris, cette semaine, sur invitation de son homologue Emmanuel Macron de France. Au cours de son séjour, il a participé à une conférence internationale sur la crise libyenne. Mais des Congolais se présentant comme des «résistants», ont voulu faire entendre leur voix, pour tenter d'obtenir de la France de faire pression sur le régime de Brazzaville, afin que cessent les tracasseries dont sont victimes au Congo, selon eux, les activistes des droits de l'homme et les responsables de l'opposition interne. Malheureusement, un de ces «indignés» affirme avoir été agressé sauvagement à quelques mètres du palais de l'Élysée par des compatriotes taxés de partisans de la majorité présidentielle, certains résidant en France, d'autres venus à Paris dans la délégation du chef de l'Etat congolais. L'agressé a porté plainte contre X et soutient que la police a mis la main sur un de ses agresseurs qui serait placé en garde à vue dans un commissariat de police à Paris.

Jean-Yves Le Drian bientôt à Brazzaville?

Selon le site d'information de Jeune Afrique, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, envisage de venir ce mois de juin au Congo, après le Tchad. Il est de notoriété, affirme ce site, que le locataire actuel du Quai d'Orsay entretient de bonnes relations avec le président Denis Sassou Nguesso et Idris Deby Itno du Tchad. Si cela se confirme, ce serait la première visite d'un ministre français à Brazzaville depuis l'élection du président Emmanuel Macron. Cela expliquerait également que les relations entre Paris et Brazzaville soient finalement plutôt bonnes contrairement à ce que d'aucuns pensent depuis le changement intervenu à l'Élysée.

Une escroquerie bien organisée à la Fédération de Ju-jitsu?

Il y a trois mois, la Fédération congolaise de Juji-Tsu a obtenu un financement du ministère des Sports pour se rendre au Maroc où devait se disputer un championnat d'Afrique, mais qui a été malheureusement annulé au dernier moment. Les responsables de cette fédération ont fait croire qu'ils avaient effectué le déplacement avec leurs athlètes, et c'est sur place qu'on leur a annoncé le report de la compétition. Après vérification, on a découvert que la délégation congolaise n'a jamais effectué le voyage du royaume chérifien. L'aveu d'un membre de la fédération qui serait, depuis, en dissension avec son président a permis de découvrir le pot aux roses. Serai-ce une simple escroquerie? L'Inspection générale des sports s'est saisie du dossier et a convoqué les intéressés vendredi 30 mai.

Une ado accouche, panique et jette son bébé dans un bac à ordures

Au début de cette semaine, des jeunes ont retrouvé vivant un beau bébé dans un bac à ordures de la société Averda placé avenue Maya-Maya, à Mougali, le quatrième arrondissement de Brazzaville et alerté la police. L'auteur de cet acte criminel est une adolescente qui était accompagnée, selon eux, par sa mère qui l'aurait encouragée. La jeune fille a probablement accouché seule dans sa chambre, a paniqué et informé sa maman puisque celle-ci a fait route avec elle jusqu'au bac à ordures. Vite confié au CHU, le bébé se porterait bien.

Les vendeurs du marché Thomas Sankara ne savent plus sur quel pied danser

Tout le monde savait que des hommes se présentant comme agents de la municipalité prélevaient des taxes arbitraires et abusives au marché Thomas Sankara situé à côté du lycée du même nom, à Mikalou, un quartier de Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville. Personne, hélas, n'osait lever le petit doigt pour le dénoncer. Mardi 29 mai 2018, des éclats de voix ont réveillé le quartier. Vendeurs et vendeuses ont expliqué sur Radio-Congo les tracasseries dont ils sont l'objet, au moment de réceptionner les colis des camions transporteurs provenant de l'intérieur du pays, toutes zones confondues. Ils se disent victimes d'une caste d'agents véreux. Aucun colis ne peut leur échapper. Ils prélèvent sur chaque colis enlevé des taxes bizarres, en marge de celles que s'octroie le comité du marché, prétendant pour l'assainissement du marché et la mairie d'arrondissement alors que l'insalubrité crève les yeux dans ce marché, tous les jours. Ces taxes vont de 500 à 800 francs CFA. A cela s'ajoute le prix du transport du colis proprement dit. La non-observation de cette «loi» expose, généralement, les contrevenants à des brimades. Il ne faut plus s'étonner que des denrées locales coûtent à présent les yeux de la tête. Recouvrer des taxes, c'est bien, encore faut-il qu'elles soient réglementaires.

A Mfilou, les populations s'organisent contre les braqueurs

La recrudescence des braquages le long de la route parallèle au chemin de fer, qui va du rond-point La Frontière au rond-point La Mairie, à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, a contraint les habitants des quartiers Makazou et Mahité à organiser le week-end dernier l'opération de désherbage. L'herbe a poussé drue et envahi une grande partie de ce tronçon. Ils se sont constitués également en brigades de vigilance. Jeunes, adultes, hommes et femmes ont répondu spontanément à cet appel de sécurité collective qui, espèrent-ils, va donner du fruit. A noter: les travaux de cette route sont abandonnés depuis plus de trois ans. Elle est rongée, depuis, par l'érosion. Et comme la nature a horreur du vide, les taximen ont transformé une partie de la route en parking.

Blanchiment d'argent en Afrique centrale

Une menace sérieuse contre le développement des Etats

Le Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (GABAC) a participé au Congo à l'atelier sur l'évaluation nationale des risques organisé par l'agence nationale d'investigation financière (ANIF), à Brazzaville, du 16 au 18 mai 2018. Le GABAC a été représenté à cet atelier par Saturnin Bitsy, directeur des affaires juridiques et du contentieux, qui a accepté de nous parler de son institution.

*Que représente le GABAC?

**Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, le GABAC permet de combattre ces phénomènes, qui ont vu le jour au 20^e siècle et sapent l'effondrement du développement d'un Etat. Cela s'explique par le fait que quelqu'un qui a acquis des biens de manière illicite cherchera à les blanchir, donc à leur donner une apparence régulière pour échapper aux conséquences juridiques du crime qu'il a commis. Le 14 décembre 2000 à Djaména, au Tchad, lors du sommet des chefs d'Etat de la CEMAC, il a été exprimé la volonté de s'arrimer à la dynamique internationale, entamée en 1989 et 1990 dans les pays européens mettant en place une institution faitière qu'on appelle le Groupe d'action financière (GAFI). C'est cette institution faitière qui a mis en place les normes, dont doivent s'inspirer des Etats pour mettre en place leur dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent à leur tour. Donc, à notre niveau, c'est-à-dire au

niveau de l'Afrique centrale, on a créé le GABAC au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Le GABAC est une institution qui est chargée de coordonner l'action de lutte contre le blanchiment des capitaux au niveau de l'Afrique centrale et d'évaluer les mesures prises dans le cadre de cette lutte, mais surtout de coopérer avec les structures similaires qui œuvrent dans le même domaine. Nous avons beaucoup de missions, dont, en dehors de la coordination et l'évaluation, la compréhension des spécificités du phénomène criminel, ce qu'on appelle l'exercice de typologie. Et il y a l'évaluation des dispositifs nationaux de lutte contre le blanchiment. L'évaluation consiste à voir si le pays a mis en place des mesures juridiques et institutionnelles en vue de lutter efficacement contre le blanchiment d'argent et des capitaux du terrorisme. Nous nous inspirons des recommandations du GAFI pour mettre en place les normes. A ce jour, le GABAC a déjà mené plusieurs études de



Saturnin Bitsy

typologie, dont l'étude sur des vulnérabilités liées aux mécanismes de lutte non lucratifs, ce qu'on appelle des associations, des vulnérabilités liées au transfert de fonds qui est en cours, et des vulnérabilités liées aux nouveaux moyens de paiement. Au vu de ces vulnérabilités identifiées, le GABAC met en place une législation qui s'applique à tous les Etats pour s'harmoniser. Je dois dire que le GABAC comprend depuis septembre 2017 sept pays, dont les six pays de la CEMAC et la RDC devenue membre du GABAC. Le texte de référence, c'est le règlement du 11 avril 2016 portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme en Afrique centrale. Comme vous le savez, le système

juridique de la communauté, qui découle du traité révisé de la CEMAC, prévoit en son article 41 que les règlements sont directement applicables, c'est-à-dire que, contrairement aux traités et aux conventions, les règlements s'appliquent directement dans les Etats et suivant l'ordonnement juridique de chaque Etat. Chaque Etat de la CEMAC est obligé de s'y accommoder.

*Est-ce que ces phénomènes sont déjà repérés dans notre sous-région?

**Nous avons des indices, mais la clé de route du dispositif dans les Etats reste les cellules de renseignements financiers que nous appelons dans notre région les agences des investigations financières en acronyme ANIF. Lorsque les assujettis, c'est-à-dire les banques et autres, détectent des indices de blanchiment d'argent, ces assujettis saisissent l'ANIF. A son tour l'ANIF mène ses investigations. Si, au terme de ses investigations, il se révèle qu'il y a des présomptions de blanchiment d'argent, on saisit aussitôt le procureur de la République qui met en mouvement l'action publique. Le règlement CEMAC 2016 apporte plusieurs innovations. Mais, ce que nous constatons au niveau du GABAC, c'est la tiédeur dans la mise en œuvre,

c'est-à-dire l'application des textes. Jusqu'à présent, pour ne prendre que le cas du Congo, l'ANIF nous dit d'avoir conduit quelques dossiers au parquet, mais aucune action n'a été engagée. Aucune affaire n'a été inscrite au rang d'une formation juridictionnelle et aucun jugement n'a été rendu.

*Des possibilités existent pour accélérer des telles affaires?

**Le Congo a été évalué en 2015. On a identifié quelques lacunes et pour chaque lacune, on a fait des recommandations. Mais après l'évaluation, revient ce qu'on appelle le suivi-évaluation.

*Concernant la RDC qui a une autre monnaie, comment le GABAC travaille-t-il avec ce pays?

**La RDC mise à part, sa monnaie fait partie d'un groupe

régional. La RDC est membre des deux groupes régionaux des structures qui s'occupent de lutte contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Est et Australe. Je peux prendre l'exemple de l'Afrique de l'Ouest, ces pays ont en leur sein le Nigeria, qui a sa monnaie, le «Naira», et d'autres pays qui ont des monnaies différentes avec des pays de la zone franc. Bien que la RDC ne soit pas un Etat de la CEMAC et n'a pas pour monnaie le franc CFA, cela ne constitue pas une entrave à son intégration au sein du GABAC. En réalité, ce qui est recherché, c'est la synergie d'action. A noter que le siège du GABAC est actuellement à Libreville au Gabon. Le GABAC a été délocalisé en 2015. Initialement, son siège était fixé à Bangui, en République Centrafricaine. Ce n'est pas parce qu'il y a eu des troubles que le siège a été délocalisé de ce pays, mais c'était une recommandation forte des partenaires au développement. Les événements de Bangui ne sont venus que s'ajouter.

Propos recueillis par Philippe BANZ

Qui me répondra?

Les étangs de Kimpouomo, situés dans le huitième arrondissement à Madibou, où on pratiquait la pisciculture se trouvent à l'abandon. Pourquoi, quand on sait que leur remise en état pourrait aider à la réduction rapide de la pauvreté et à l'élimination de la faim?

Vincent Mpitou (Mpaka-Pointe-Noire)



BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO/020/2018
SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE DESSOUCHAGE
ET REMBLAGE DE LA CITE DE L'OMS-AFRO

Le Bureau Régional pour l'Afrique dispose dans son siège du Bureau régional pour l'Afrique à Brazzaville est un vaste domaine foncier d'environ 36 ha communément appelé «Cité du Djoué» à Brazzaville, République du Congo. Cette cité est caractérisée entre autres par un espace vert au sol engazonné et des arbres trouvés sur ce site.

L'aménagement de cette cité a nécessité des travaux de construction qui ont généré de débris issus des restes de matériaux de construction tels que le sable, les cailloux et le gravier. Ces débris ont créé des monticules couverts par le gazon ou l'herbe qui ont fini par s'agglomérer au sol. Ces nombreuses élévations écorchent la beauté du paysage et constituent un danger pour les équipements utilisés pour la foudre.

C'est dans ce cadre que, le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique sollicite les services d'une entreprise spécialisée dans le dessouchage et remblayage pour rendre la surface du terrain de la cité de l'OMS-AFRO plane, la débarrassée des monticules dangereux et permettre ainsi une tonte du gazon sans danger.

Tous les détails relatifs à l'exécution des travaux sont consignés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) notamment dans le Cahier des clauses et prescriptions techniques particulières (CCPTP) élaboré à cet effet. Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offre y afférant jusqu'au 30 mai 2018, entre 9H et 13H, auprès du Bureau N° 23 à «L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué».

Chaque offre devra comporter trois (3) volets:
• Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir:

- une copie de l'extrait du Registre du commerce;
- une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU);
- une copie de la patente de l'année en cours;
- une copie de l'attestation de non faillite;
- une copie de l'attestation de moralité fiscale;
- Une copie d'identité bancaire.

- Le volet technique sera composé des éléments suivants:
 - l'expérience professionnelle;
 - les qualifications du personnel clé (avec CVs);
 - les références des travaux similaires déjà réalisés;
 - la liste du matériel à mobiliser;
 - la méthodologie à mettre en œuvre.

- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations.

La soumission présentée sous plis fermé séparément en deux exemplaires de chaque, dont un original (devra comprendre l'offre administrative (1), l'offre technique (2), et l'offre financière). L'enveloppe globale contenant ces trois offres sera fermée et devra porter la mention «AVIS D'APPELS D'OFFRES: SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE DESSOUCHAGE ET REMBLAGE DE LA CITE DE L'OMS-AFRO». L'enveloppe devra être déposée au plus tard le 08 juin 2018 à l'adresse suivante:

Organisation Mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Un reçu de dépôt d'enveloppe scellée sera délivré par le Secrétariat de l'Administration générale.

Une visite collective des lieux sera organisée le 01 juin 2018 à 10H avec comme programme:
• 10H00 à 10H15: séance de briefing;
• 10H15 à 10H30: visite de reconnaissance des lieux et;
• 10H30 à 11H45: séance de questions/réponses.

Notes:
La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées; La soumission des documents administratifs est obligatoire. Les volets technique et financier seront évalués respectivement avec des poids de 70% et 30% de l'évaluation globale. Lors de la visite des lieux à l'OMS/AFRO, se munir d'une clé USB neuve afin de récupérer le dossier complet de l'appel d'offres.

Toute demande de renseignements complémentaires doit être soumise à l'adresse électronique suivante: afrgoafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

Sommet Etats-Unis-Corée du Nord Washington et Pyongyang mettent fin à l'épilogue du report

Les choses se précisent sur la tenue du sommet entre les Etats-Unis d'Amérique et la Corée du Nord, prévu le 12 juin prochain à Singapour. Le président Donald Trump et son homologue Kim Jong-Un qui jusqu'ici soufflaient le chaud et le froid ont mis au travail leurs services respectifs pour préparer cette rencontre. Depuis mercredi, le général Kim Yong Chol, bras droit du président Nord-coréen séjourne à New York où il a eu une série d'entretiens avec le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo et d'autres personnalités. Toutes ces rencontres ont pour but de finaliser l'ordre du jour de ce sommet devant réunir autour d'une même table les deux chefs d'Etat.

Il y a quelques jours, la suspense était grandissant sur la tenue de ce sommet, à cause d'incessantes divergences entre Donald Trump et Kim Jong-Un. Leurs déclarations virulentes inondaient les médias, donnant l'impression que les deux dirigeants jouaient au ping-pong. La semaine dernière, la perspective d'un report voire de l'annulation du sommet avait même été envisagée. Puis, les deux hommes ont réaffirmé leur volonté de se rencontrer, et maintenu la date de la rencontre.

C'est un sommet aux grands enjeux attendu par tous. A Was-



Kim Jong-Un

Donald Trump

hington comme à Pyongyang, les états-majors de chacun des dirigeants sont à pied d'œuvre pour la tenue de cette rencontre. Pareil à Séoul où le président Sud-coréen Moon Jae-in qui joue les médiateurs dans ce processus, suit de près le déplacement aux Etats-Unis de Kim Yong Chol. Très actif et déterminé, Moon Jae-in s'emploie à convaincre les deux dirigeants à s'asseoir sur la table des discussions, qui devront entre autres aboutir à l'abandon de la menace sur les armes nucléaires. Parmi les acteurs qui conduisent les pourparlers pour la réussite de ce sommet, figure également le président chinois Xi Jinping dont le pays est considéré comme un partenaire incontournable dans toute recherche de stabilité dans la sous-région. Dans le cadre des préparatifs de cette rencontre, une tren-

taine de journalistes internationaux invités par le président Kim Jong-Un a séjourné en Corée du Nord, où ils ont assisté sur le site très fermé d'essais nucléaires de Punggye-ri au nord-ouest du pays, au lancement et à la clôture d'un essai nucléaire. Ces journalistes ont été pris pour des témoins involontaires de l'abandon du nucléaire par la Corée du Nord. A l'heure où le monde fait face chaque jour au phénomène du terrorisme, le rétropédalage de Donald Trump et Kim Jong-Un ne ferait pas bonne presse pour ces deux dirigeants, surtout si cet hypothétique sommet qualifié d'historique devait échouer. La visite aux Etats-Unis de Kim Yong Chol est la première d'un haut personnage Nord-coréen depuis 18 ans.

Aristide Ghislain NGOUMA

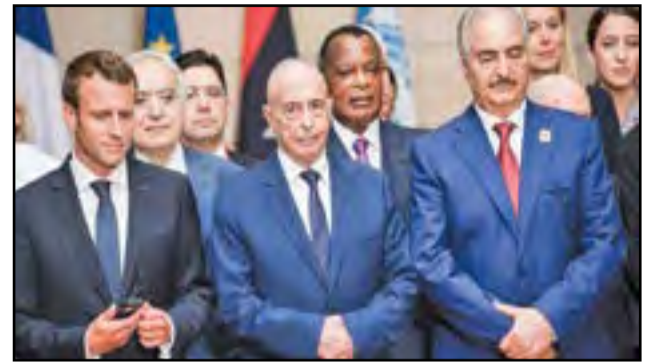
Conférence à Paris sur la Lybie

Un accord non signé qui prévoit des élections générales

Sous l'égide du président français Emmanuel Macron, les différents acteurs de la crise libyenne se sont retrouvés à Paris, en France, mardi 29 mai dernier à l'occasion d'un sommet convoqué à cet effet, afin d'explorer les voies de sortie de la crise qui secoue ce pays du Maghreb depuis l'assassinat de Mouammar Kadhafi en 2011. A l'issue de ces retrouvailles, un engagement solennel des différentes forces en présence prévoit les élections législatives et présidentielles en décembre prochain.

Plusieurs sommets se sont tenus au sujet de la crise libyenne, cette sorte de volcan qui projette ses déjections sur l'ensemble de l'Afrique du Nord et du Sahel, sans qu'aucun règlement politique n'ait jamais vraiment pris racine. Depuis la chute du guide libyen il y a sept ans, la fragmentation du pays se poursuit inexorablement, ouvrant des brèches dans lesquelles s'engouffrent groupes criminels et organisations extrémistes.

Beaucoup se demandent si la feuille de route agréée mardi 29 mai à Paris, par quatre des



Les acteurs de la résolution de la crise libyenne

principaux protagonistes de la crise libyenne en présence de représentants de vingt pays et six organisations internationales, connaîtra le même sort que les plans avortés dans un passé récent. Si l'engagement solennel à tenir des élections législatives et présidentielles le 10 décembre, afin de refonder la légitimité des autorités libyennes, est une avancée appréciable, sa réalisation va requérir un complexe faisceau de conditions.

La mise en scène de «personnalités» libyennes prétendument représentatives lors de rencontres internationales a jusqu'à présent échoué à stabiliser la Libye. Dans un rapport publié en mai, l'ONG International crisis group (ICG) a qualifié de «malsaine»

une telle focalisation sur des individualités dont l'influence réelle est limitée et leur assise fragile dans le contexte d'émission sociopolitique que connaît le pays. Selon cette ONG, l'accent devrait être plutôt mis sur «l'inclusivité et la représentativité des institutions politiques existantes» et la prise en compte des «besoins de la population». Parmi les personnalités ayant participé à la rencontre de Paris, on a noté la présence de Denis Sassou Nguesso, président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la crise libyenne, Idriss Deby Itno, président en exercice de l'Union africaine.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Commentaire

Mme Rosine Djibergui, la perle rare

Vingt-neuf membres du gouvernement de la toute nouvelle 4^e République au Tchad, ont prêté serment jeudi 10 mai à N'Djamena devant la Cour suprême, en présence du président Idriss Deby. Il y avait deux chrétiennes: une catholique et une protestante. Dixième dans l'ordre protocolaire, Madeleine Alingué, la porte-parole du gouvernement, catholique, a légèrement modifié le contenu de son serment, préférant Dieu à Allah. Il a fallu l'arbitrage du chef de l'Etat pour que la Cour accepte son serment. Elle reste au gouvernement.

Elle a tout de même réussi à clamer ses convictions profondes en modifiant le serment imposé à tous les membres du gouvernement. Même si elle est restée au gouvernement, elle a ainsi montré qu'elle n'est pas un béni-oui-oui, prête à tout accepter, tout faire et à tout dire par opportunisme et cupidité. Sa collègue, la ministre de l'Aviation civile, Rosine Amane Djibergui, protestante de confession, a été plus incisive. Elle n'a pas voulu tricher avec Dieu. Elle a indiqué que son obédience ne lui permet pas de jurer. Impossible pour elle, donc, de lire le serment tel que présenté, mais elle a proposé de signer un engagement de loyauté. Ce que la Cour a refusé. Cette attitude est tellement rare dans nos pays qu'il convient de le souligner et d'insister sur cet exploit.

C'est une perle rare, cette dame aux convictions bien enracinées, tranchantes, qui ne se laisse pas abuser par le pouvoir, l'argent et les

Les peuples d'Afrique doivent prendre exemple sur elle et se dire que l'argent et les honneurs ne sont pas une finalité. Un croyant doit respecter ses convictions et non changer au gré de ses intérêts matériels. Elle a beaucoup à apprendre à tous ces politiciens qui changent de camp et de partis



Rosine Amane Djibergui

honneurs. Elle a dit non: «je ne vais pas, je ne peux pas jurer». Désormais, elle mérite le respect de tous. Elle a osé dire non à une machine, un système qui broie tout le monde ou qui les achète. Elle a refusé de courber l'échine pour commettre une abomination.

politiques comme leurs vestes selon leur intérêt personnel. Bravo chère madame Djibergui! Nous vous respectons et nous disons que vous êtes une politicienne brave et courageuse. Une perle rare. Que Dieu vous bénisse!

Gustave Pana ZOULA

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
A côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-mail: noelmountounotaire1@gmail.com

AVIS DE CHANGEMENT DU SIEGE SOCIAL

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-deux février deux mil dix-huit, enregistré le onze mai de la même année, Folio 072/4 n° 292, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Associée unique de la société «ROPETEC CONGO SARL», dont le siège social est situé à Pointe-Noire, zone industrielle, B.P.: 5835.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Associée unique a, entre autres résolutions:

- Décidé de changer le siège social de la société ROPETEC CONGO SARL

à Pointe-Noire, zone industrielle Yard Océan Express, B.P.: 5835;

- Décidé de modifier le logotype présent pour que le nouveau logotype corresponde au modèle imposé par le groupe Altrad.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 14 Mai 2018 sous le n°18 DA 2105.

Pour avis,

Maître Noël
MOUNTOU,
NOTAIRE.

Diocèse de Nkayi

Ouverture officielle de la quasi-paroisse Notre-Dame du Niari de Loudima Poste

L'évêque diocésain de Nkayi, Mgr Daniel Mizonzo, a procédé le mercredi 16 mai 2018 à l'ouverture officielle de la quasi-paroisse Notre-Dame du Niari.

La communauté urbaine de Loudima est divisée en deux bourgades: la gare et la poste. Jusque là, on ne comptait qu'une seule paroisse à Loudima celle de la gare sous le patronyme de Saint-Kisito. Cependant les chrétiens de Loudima poste n'ayant pas une paroisse proprement dite, se rapprochaient du monastère de la visitation pour participer aux célébrations eucharistiques. Et lors des grand-messes, étaient dans l'obligation de parcourir plus de cinq kilomètres pour atteindre la paroisse Saint Kisito de Loudima-Gare.

L'ouverture de cette quasi-paroisse est un soulagement pour les chrétiens de la poste, qui auront dorénavant une case chapelle à proximité. Aussi les moniales de la visitation, pourront de nouveau jouir de leur intimité, du fait que la nouvelle chapelle «hors les murs» va mettre un terme au phénomène paroissial qui troublait jusqu'à ce jour le sacré silence du cloître. De même, il faut ajouter que cette cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence de Madame le Maire de la communauté urbaine de Loudima et de son secrétaire général.

Mgr Daniel Mizonzo a exhorté la nouvelle communauté de Loudima-Poste dans ces termes: «*Cette nouvelle communauté de Loudima-Poste, Notre-Dame du Niari est le fruit de votre unité. Demeurez dans cette unité et vous verrez cette communauté devenir un grand centre spirituel*». Ainsi, pour marquer le lancement des activités liturgiques en ces lieux, le père évêque a offert le matériel de première nécessité: le Diatulu ya Lumeza (missel en Kituba), Ordo, Crucifix, Bible... à la communauté. Enfin, pour son mot de circonstance, l'abbé Guyien Kitanda, curé de la paroisse, a remercié le Seigneur pour ses bienfaits et Mgr Daniel Mizonzo pour



Mgr Daniel Mizonzo en procession d'entrée à la messe

s'être impliqué et, l'investissement, la communauté locale. Il a aussi lancé un appel de charité à toute la diaspora de Loudima et aux hommes de bonne volonté pour parachever les travaux de cette nouvelle communauté. Tout ce qui commence bien,

finit bien... C'est autour d'un pot d'allégresse que cette cérémonie a baissé ses rideaux.

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS (Pour la Commission diocésaine des communications sociales et des médias de Nkayi)

Diocèse de Nkayi

Publication de bans

Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, annonce aux prêtres, personnes consacrées, aux responsables des mabundu, des bimvuka et des bisalusu, aux fidèles laïcs (que)s qu'il projette d'ordonner diacres: Davin Ismaël Biloumbou, Clotaire Maniongui Mabondzo, Daslin Ngoulou Ngoubili, et prêtres les abbés Gerson Jean-Elga Mboundou, Gwladu Guénold Mouanga Matoko, Prince Lemoine Mpassy, Parfait Bienvenu Ndolo Ndolo, Thibault Actirus Ngouala, Jacques Nkombo Ngoukoulou, Lionel Stocleques Pandzou Ngouama.

Ces ordinations diaconales et presbytérales auront lieu, samedi 7 juillet 2018, à 14h 30, à la cathédrale Saint Louis de Nkayi.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre parution n° 3792 du mardi 29 mai 2018, en page 13, dans la rubrique «Un Dimanche en paroisse». Au sujet de la signature de l'auteur, au lieu de stagiaire diaconal à l'évêché de Nkayi, lire plutôt: stagiaire pré diaconal à l'évêché de Nkayi. Toutes nos excuses à l'intéressé et aux lecteurs pour ce désagrément.

Un Pasteur nous parle
Mgr Miguel Olaverri, Evêque de Pointe-Noire

Nous bouclons dans ce numéro l'interview que nous a accordée Mgr Miguel Olaverri, Evêque de Pointe-Noire. Nous avons passé en revue, sans prétention de les avoir épuisés, les défis pastoraux qui se posent à un diocèse de diversités ethniques et religieuses, qui englobe le plus grand port du Congo ainsi que la capitale économique. La semaine prochaine, Dieu aidant, nous aurons un autre Evêque pour nous parler de son diocèse et des réalités qu'il abrite. «*Mgr on va terminer sur Pointe-Noire, une ville de plus ou moins un million d'habitants on a l'impression qu'on y compte peu de paroisses, peu d'églises catholiques?*»



«*La ville compte autour d'un million trois cents mille habitants et le département du Kouilou, un million quatre cents. Mais le diocèse compte actuellement en ville 22 paroisses et en zone rurale 14 paroisses. Ce n'est ni peu ni beaucoup, mais nous essayons d'être attentifs à l'expansion de la ville. En ce moment, nous sommes sur une visée: les pères dominicains viennent de s'installer dans les perspectives de la route vers Cabinda, assez loin, parce que c'était l'une de nos préoccupations. Mais pour l'autre axe, celui de Mengo sur la route nationale, la dernière paroisse est celle de Saint-Michel de Mongo-Kamba, et je suis le pasteur de Mwindoulou. Ce sont les dernières qui se sont créées dans ce quartier qui s'est beaucoup étendu. Il y a une perspective d'installation à Ngouaboussi, un peu dans le même axe, de ce côté-là, la ville s'étend aussi. La préoccupation est présente, mais avec la réclamation des titres fonciers, on est mal à l'aise, parce qu'on demande des sommes incroyables pour céder des terrains. Aujourd'hui, l'implication de nos communautés chrétiennes dans ces perspectives, nous permet d'avoir les moyens de pouvoir acquérir des terrains, d'aller plus loin, cela est important. C'est pour cela que nous menons une campagne assez active à ce moment, d'abord les sensibilisations, deuxièmement de récoltes de fond par rapport au denier de culte. Le denier du culte ne se réduit pas à donner une petite somme chaque année, mais aussi de savoir que les gens doivent contribuer au fonctionnement de leur Eglise, et que c'est la responsabilité de chaque chrétien d'y participer.*»

Nous avons d'autres problèmes, qui sont dans tous les diocèses du Congo, c'est la problématique de la formation de nos séminaristes. D'abord, nous avons établi dans le diocèse de Pointe-Noire une péréquation pour les paroisses de la ville et pas pour celles des zones rurales qui n'ont pas de moyens, pour donner un quota fixe annuel qui puisse couvrir l'ensemble des besoins de nos grands séminaristes. Dans le diocèse de Pointe-Noire, on compte 35 grands séminaristes entre Ouesso, Brazzaville en philosophie et théologie, et Mayidi en RD Congo. Sans compter ceux qu'on a à l'extérieur, mais qui économiquement ne dépendent pas de nous. C'est une vraie préoccupation puisqu'on sent fort la crise économique et aujourd'hui nos communautés chrétiennes ont moins de possibilités pour participer soit aux collectes, soit à ce que nous appelons les quêtes impérees qui permettent à d'autres organismes de l'Eglise de fonctionner en même temps, un tout petit peu, qu'au diocèse.

Propos recueillis par Albert S. MIANZOUKOUTA

OFIS BT
BUILDING TECHNOLOGIES

7 Raisons de se doter d'une solution Téléalarme

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**

- Votre domicile est supervisé à distance 24h/24.
- Système dissuasif avec panneau d'alerte.
- Sirène de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.
- Patrouille d'intervention en cas d'intrusion.
- Si absent du domicile, réception de SMS en cas d'alerte.
- Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de protection.
- Coût attractif.

Une marque **OFIS**

PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME en contactant le 06 899 98 53

NileDutch
THE AFRICA CONNECTION

NILEDUTCH CONGO

Société anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 10.000.000 Francs CFA
Siège social: Intersection des rues Côte Matève et Tchionga, Immeuble Cube Center, Quartier Njindjij
B.P.: 5131, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG/PNR/11 B 2025

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration en date à Pointe-Noire du 12 février 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 15 mai 2018, sous le n°3119, folio 090/13, les Administrateurs de la société ont notamment décidé de prendre acte de la nomination de Monsieur Daniël Jan van Aalst en qualité de représentant permanent de la société NILE DUTCH HOLDING BV au Conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Marc Smulders.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,
Le Conseil d'administration.

Journée internationale de l'enseignement catholique

Promouvoir l'identité catholique et transmettre l'héritage chrétien reçu

La Journée internationale de l'enseignement catholique a été commémorée dans l'archidiocèse de Brazzaville, samedi 12 mai 2018, en l'église Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde du Plateau des 15 ans. Organisée par la Direction diocésaine de l'Ecole catholique, cette commémoration a connu deux moments forts: la conférence animée par Antoine Bouba-Bouba, du service de la promotion de l'identité catholique de l'Ecole et de la formation, à la Commission épiscopale de l'éducation catholique (C.E.EDU.C), sur le thème: «L'enseignant à l'Ecole catholique, image de Jésus Christ, le Maître par excellence, paradigme et référent de notre identité». Le deuxième moment important a été la célébration eucharistique présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, président de la Commission diocésaine de l'Ecole catholique (CDEC) et de la C.E.EDU.C.

Après le mot de bienvenue de Sr Claire Foueti Nganga, directrice diocésaine de l'Ecole catholique de Brazzaville, le conférencier du jour lui a emboîté le pas en présentant sa communication articulée autour de six points: Le préambule; Jésus Christ, le Maître par excellence; L'école catholique: lieu privilégié pour un apostolat spécifique du laïc; Le paradigme et le référent; Notre raison d'être et notre but: évangéliser; La conclusion. Ayant abordé avec dextérité et pertinence les différents points ayant constitué l'ossature de sa communication, le conférencier a conclu en affirmant: «Il est vrai que l'Ecole catholique évangélise en éduquant et éduque en évangélisant, nous ne pouvons renoncer à cet apostolat éducatif sur la base duquel nous serons jugés au dernier jour.» «Qu'as-tu fait des enfants et des jeunes que je t'ai confiés pour en faire devenir des femmes et des hommes, des citoyens dignes de ce nom?» demandera le Seigneur aux enseignants et animateurs de l'Ecole catholique. Dans le même élan, Antoine Bouba-Bouba a fait savoir à l'au-

ditore: «L'Enseignant à l'Ecole catholique se doit donc d'orner les esprits des apprenants: en éduquant leur volonté, pour qu'elle s'affine et se mette



Une vue des participants avec à l'extrême gauche, Sr Claire Foueti Nganga

en branle en chacun de nos apprenants et de sorte que la maxime selon laquelle "vouloir c'est pouvoir" ne soit pas de vains mots; en complétant le chef-d'œuvre sorti des mains du Créateur qu'est l'enfant, le jeune, par le développement de son intelligence; en remuant et en faisant éclore les talents qui sommeillent en chacun de nos apprenants; en formant leur



Mgr Anatole Milandou présidant l'eucharistie

cœur. Si tant est que le cœur est le siège de l'amour, l'Enseignant à l'Ecole catholique doit faire germer et s'exprimer l'amour que le Créateur a mis en leur cœur.»

laquelle, rappelant les paroles du Pape Jean Paul II, il a fait remarquer: «Le premier engagement de l'Ecole catholique est d'être une école, c'est-à-dire, un lieu de culture et d'éducation.» Cet engagement a poursuivi le prédicateur a été repris par les évêques dans leur conclusion sur le synode sur l'Afrique consacrée à l'école: «La grande tâche, difficile mais exaltante que le Synode confie à nos écoles... est celle de définir avec rigueur et de transmettre nos cultures en ce qu'elles ont de viable et de transmissible». Partant le vice-président de la CDEC a mis en exergue le triptyque: enseigner, éduquer et évangéliser. Ce à quoi doivent s'atteler les enseignants de l'Ecole catholique, afin de promouvoir son identité et s'exercer à transmettre aux générations futures l'héritage chrétien reçu.

Le mot de remerciements de Sr Claire Foueti Nganga et l'ultime intervention de Mgr Anatole Milandou ont marqué la fin de la messe animée par la chorale paroissiale L'Arche de Noé.

Gislain Wilfrid BOUMBA

S'inspirer des préceptes bibliques pour s'approcher du modèle «Jésus-Christ»

La coordination de l'enseignement catholique dans le diocèse a animé une causerie-débat, samedi 12 mai 2018, qui a réuni les enseignants de l'école primaire et du complexe scolaire Notre-Dame de Lourdes de Sibiti. Les sous-thèmes: l'école comme milieu éducatif chrétien, l'école catholique comme communauté ouverte, Jésus Christ le Maître par excellence ont été abordés au cours de cette rencontre.

L'orateur, le coordonnateur de l'enseignement catholique dans la Lékoumou, Louis Alexandre Mabilia, a largement commenté le thème central de la journée qui a été: «L'enseignant à l'école catholique, image de Jésus-Christ, le Maître par excellence, paradigme et référent de notre identité».

L'enseignant de l'école catholique doit s'inspirer des préceptes bibliques pour s'approcher du modèle «Jésus-Christ» par le comportement, l'amour des enfants en charge, l'amour du métier, la collaboration avec les collègues enseignants et la perfection pour viser les meilleurs résultats. Que vaut l'enseignant catholique sans amour symbolisé par la

prise en charge complète de l'enfant qui est au centre de son activité?

Cette interrogation justifie que l'école catholique reste un milieu ouvert, car elle reçoit les élèves et les enseignants de tous les horizons, mais les rapproche du milieu catholique par les principes qui régissent l'école catholique à travers certains symboles particuliers à ce milieu scolaire à savoir: la prière au début de chaque enseignement, la présence du crucifix dans la classe, l'image de notre Evêque dans la classe... Ces symboles ne font pas obligation aux apprenants et enseignants non-catholiques d'appartenir à la communauté catholique; c'est en cela que l'école catholique se définit comme une



Une vue du présidium pendant la conférence

communauté ouverte. Pour terminer, l'orateur a dit que Jésus-Christ, le Maître par excellence, invite à «la collaboration avec les autres, l'amour des enfants en charge et du métier qui nous nourrit, surtout à produire du bon fruit, donc des bons résultats pour mériter le pain que le métier nous procure».

Le débat a mis l'accent sur la vision de l'école catholique de demain en s'appuyant

sur 15 idées forces dont, entre autres: l'école catholique qui aspire à la crainte de Dieu, une école qui respecte l'homme et l'enfant, une école qui éveille à la responsabilité, une école qui œuvre dans la discrétion et la sagesse pour faire renaître l'esprit de l'école catholique famille de Dieu.

Félix BOUKA (Correspondant à Sibiti)

Dimanche du corps et du sang du Christ- B-

«La présence du Christ ressuscité est réelle, vivante, multiforme»

Textes: Ex 24,3-8; Hb 9,11-15; Mc 14,12-26

Il est difficile de dire en quelques mots ce que représente l'Eucharistie pour les chrétiens. Elle est en même temps rassemblement de la communauté, partage et écoute de - la Parole, louange et action de grâce, présence du Christ et sacrifice pascal, communion au corps du Seigneur et communion fraternelle, nourriture pour le pèlerinage et envoi en Mission. Les expressions que nous employons changent peu à peu. Nous disions jadis «aller à la Messe» et nous parlons de «participer à l'Eucharistie».

Nous insistons sur la présence réelle, la transsubstantiation, le renouvellement du sacrifice de la croix; nous parlons plus volontiers aujourd'hui du partage de la Parole et de la communion fraternelle. La notion qui revient souvent est celle de Présence. L'Eucharistie est une certaine présence du Christ; elle n'est pas qu'une présence, mais elle véritablement présence.

Présence selon la Résurrection

Comment cela peut-il se faire? demandait Nicodème. Après Pâques, lorsque Jésus se présente à ses apôtres, il est bien le même et cependant Il est différent: «regardez mes mains et mes pieds, dit-il. C'est bien moi. Touchez-moi: un fantôme n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai» (Le 24,39). Marie Madeleine a besoin d'entendre sa voix familière dire son nom, les disciples d'Emmaüs doivent l'écouter expliquer les Ecritures, et finalement rompre le pain avec lui pour que les cœurs se retournent et que leurs yeux s'ouvrent. C'est dire que le Christ ressuscité est dans un rapport nouveau avec le monde et avec les hommes.

«le Christ est tout en tout», s'exclame Paul (Ep 4,6). La présence du Christ ressuscité est une présence selon l'Esprit. Elle est réelle, vivante, multiforme.

Quelle est la signification de cette présence pour nous?

Cette présence du Christ dans l'Eucharistie est une présence sacramentelle dans le pain et le vin consacrés qui deviennent son corps et son sang, selon ses propres paroles rappelées à chaque célébration. Mais en réalité, le Christ ressuscité est présent par son Esprit dès le premier instant de la célébration jusqu'à la fin. Et le sens de sa présence s'éclaire lorsqu'on prend conscience qu'en raison de sa résurrection, il demeure parmi nous sous des modalités différentes (dans le différent sacrement).

Eucharistie et transformation

L'Eucharistie libère le chrétien des comportements déviants. Elle a un impact dans la vie de celui qui communique au corps et au sang du Christ.

L'Eucharistie transforme la vie du Chrétien qui devient prophète, pour ramer à contre courant de ce qui est contraire à sa foi. Il devient levain, sel et lumière dans sa vie.

Comme Jésus, le chrétien manifeste son engagement sur quatre plans: religieux, social, économique et politique.

Jésus s'est prononcé contre une religion de culte purement extérieur et a condamné l'hypocrisie des fonctionnaires de cette religion formaliste: «Malheureux êtes-vous, scribes et Pharisiens hypocrites, vous qui purifiez l'extérieur de la coupe et du plat, alors que l'intérieur est rempli des produits de la rapine et de l'intempérance. Pharisien aveugles! Purifiez d'abord le dedans de la coupe, pour que le dehors aussi devienne pur» (Mt 23, 25-26).

Jésus face à la société

Bien qu'il ait appartenu à une tribu déterminée, à une classe sociale déterminée, Jésus a brisé les barrières sociales et les discriminations de tous ordres. Il n'entre pas dans les calculs politiques, ni dans les compromissions. Il ne se laisse avoir ni par le pouvoir politique établi, ni par les opposants à ce pouvoir de l'occupant romain. Au pouvoir dominateur, des chefs de ce monde, Jésus oppose une nouvelle conception du pouvoir et de son exercice centré sur le service des autres dans l'humilité et l'abaissement (Mt 20, 20-28 et Jn 13,1-17).

Jésus face à l'économie

Dans sa souveraine liberté, Jésus brise le pouvoir de l'argent en chassant les vendeurs du temple (Mt 21,12-13). Il enseigne la primauté de l'être sur l'avoir: «L'homme ne vit pas seulement de pain mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu» (Mt 4,4). Il traite d'insensé, de fou, l'homme qui met toute sa confiance dans son avoir (Lc 12,16-21).

La nouveauté de L'Eucharistie fait du chrétien un homme différent dans sa conception de la vie et dans sa praxis: «Il vous a été dit ... moi, je vous dis ...»; «Si vous n'aimez que vos amis, quelle différence entre vous et les païens ... (Mt 5). «Pardonnez soixante-dix-sept fois sept» (Mt 18, 22). Sa mort et sa résurrection libèrent le chrétien de toutes les contingences matérielles».

Que chacun devienne une Eucharistie c'est-à-dire une présence significative par son agir.

Père Daniel M'BIMI, spiritain

Campagne de lutte contre le travail dissimulé Une mission bien remplie

Sous l'égide du directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), M. Evariste Ondongo, le directeur du recouvrement et du contentieux, Elvis Ibara Abira a rendu public le 25 mai 2018, les résultats définitifs de la campagne sur le travail dissimulé organisée sur l'ensemble du territoire national. C'était en présence des membres du Comité d'organisation de la campagne et des partenaires sociaux.

La campagne de lutte contre le travail dissimulé s'est déroulée en deux phases: la première, mise en place par note de service du 14 septembre 2017, a eu lieu du 02 octobre au 29 décembre 2017. Ses résultats ont été jugés globalement positifs. La deuxième, mise en place par note de service du 8 février 2018, a été décidée de commun accord avec les partenaires sociaux le 5 janvier 2018, date d'évaluation de la première phase dans l'objectif de poursuivre le travail amorcé.

Les résultats de la première phase donnaient les scores suivants: 4529 structures détectées et 9708 travailleurs recensés. La deuxième phase, quant à elle, a donné les résultats suivants: 2028 structures détectées et 4 641 travailleurs recensés. Les résultats définitifs de l'ensemble de la campagne allant du 2 octobre 2017 au 5 mai de cette année en cours, ont donné, au total, 14. 282 salariés recensés pour 6. 849 structures détectées, a expliqué le directeur du recouvrement et du contentieux. 475 entreprises et établissements, a-t-il poursuivi, ont été fermés et rouverts après paiement de leurs cotisations sociales.

Cette campagne a concerné notamment les établissements de commerce, microfinance, boulangeries, pharmacies, cabinets d'avocats, d'huissiers, hôtels, auberges, salons de



Elvis Ibara Abira

coiffure et de couture, organes de presse, librairies, agences de voyages, auto-écoles, sociétés de gardiennage, ateliers de menuiserie et autres. Parmi ces secteurs d'activité, a fait savoir Elvis Ibara Abira, il a été constaté par les services de la CNSS, plus d'illégalité dans le secteur de l'éducation et du commerce. La campagne va se poursuivre en dépit de la publication de ces résultats, a déclaré le directeur du recouvrement et du contentieux. Ce, dans l'objectif de détecter et d'affilier les employeurs non déclarés, de recenser et d'immatriculer les salariés dissimulés ainsi que de recouvrer les cotisations sociales.

A noter que ces résultats ont été rendus possibles grâce à l'appui des partenaires sociaux, la centrale syndicale, les syndicats des commerçants entre autres, ainsi qu'à la bonne collaboration avec les



Des participants à la restitution des résultats de la campagne

services de la Force publique et de la Justice. «Les missions assignées à la campagne de lutte contre le travail dissimulé ont, dans l'ensemble, été remplies», a indiqué Elvis Ibara Abira qui a en outre précisé que le succès de la campagne était à mettre également au compte de l'information et de la bonne communication, la conscientisation des commerçants, la bonne tenue des équipes mobiles vis-à-vis des employeurs, etc.

Les résultats par département se présentent ainsi: Brazzaville: 9. 920 salariés recensés pour 4.152 employeurs détectés; Kouilou: 1. 360 salariés pour 1.553 employeurs; Niari: 891 salariés pour 244 employeurs; Bouenza-Lékoumou: 442 salariés pour 100 employeurs; Pool: 284 salariés pour 65 détectés; Plateaux: 332 salariés pour 162 employeurs; Les deux départements de la Cuvette: 225 salariés pour 183 employeurs; Sangha: 726 salariés pour 332 employeurs; Likouala: 102 salariés pour 58 employeurs.

Les partenaires sociaux, appréciant fort bien les résultats de cette campagne, ont

exhorté la CNSS à inciter les employeurs à payer leur cotisation statutaire; à prendre sa responsabilité vis-à-vis des employeurs véreux des structures à budget de transfert qui ont refusé de fournir la moindre information sur eux-mêmes et leurs employés, lors de cette campagne. Ils ont émis, par ailleurs, le souhait de voir les textes relatifs aux commerçants et le Salaire minimum interprofessionnel garanti (S.M.I.G.) des travailleurs révisés.

Le directeur général de la CNSS a assuré ces derniers de la continuité de la campagne pour permettre à sa structure de prendre en charge les Congolais dans les années à venir. «La CNSS est en parfaite collaboration avec le Centre de formalité des entreprises au cas où une entreprise se créerait et se ferait enregistrer à ce centre. Pour le S.M.I.G., le travail sera fait par la CNSS en collaboration avec l'Inspection du travail à la prochaine campagne», a affirmé Evariste Ondongo.

Viclaire MALONGA

Technologies de l'information et de la communication

La fibre terrestre est à la base de tous les goulets d'étranglement en Afrique

Défis en matière d'infrastructure, contraintes réglementaires et économiques faisant obstacle à un accès général à l'Internet, développement rapide des accès à large bande à travers le continent, autant de sujets de discussions entre experts, à la table ronde sur l'Afrique lors de l'ITW. Parrainée par MainOne pour la 7^e année consécutive à être une plateforme permettant aux experts de partager leurs points de vue sur les possibilités et les défis de la région avec un public international

Les experts présents à la table ronde sur l'Afrique, pendant la Semaine internationale des télécommunications qui s'est tenue à Chicago, ont clairement établi que les contraintes liées à la fibre terrestre sont à l'origine de tous les goulets d'étranglement retardant la pénétration d'Internet sur le continent.

Le directeur général de la société d'études Xalam Analytics, M. Guy Zibi, présentant le thème: «Disponibilité du contenu sur le continent africain», a analysé le parcours numérique de l'Afrique. Il a souligné à propos les bouleversements radicaux qui ont modifié la dynamique de la transformation numérique du continent. Selon lui, le problème de capacité internationale a été résolu; la plupart des pays co-

tiers présentent une offre excédentaire de câbles sous-marins desservant le continent. Il a toutefois remarqué que la portée de cette capacité était encore limitée en raison des restrictions liées à la disponibilité de la fibre terrestre en accès libre, lequel reste extrêmement faible sur la plupart des marchés, notamment au Nigeria, au Sénégal, en Ouganda et en Tanzanie. Ces contraintes se sont traduites par des prix de détail de la connectivité par rapport aux revenus qui sont deux fois plus élevés en Afrique qu'en Amérique latine et aux Caraïbes et trois fois plus élevés qu'en Asie.

M. Zibi a souligné par ailleurs les dangers de l'élargissement de la fracture numérique sur le continent avec des services limités à des marchés potentiels



Globe terrestre avec des fibres numériques

étroits et l'incapacité de l'Afrique à participer pleinement à la quatrième révolution industrielle. Aussi a-t-il réitéré la nécessité d'un déploiement plus agressif de l'infrastructure terrestre, en particulier au niveau des réseaux métropolitains et locaux, pour atteindre les utilisateurs finaux, à des prix plus abordables. Un groupe de discussion, composé de représentants de haut niveau d'Orange, MTN GlobalConnect, MainOne et Kwese, a mis au défi les décideurs africains de mettre en place des incitations visant

à encourager le déploiement d'une infrastructure à large bande sur une vaste échelle, afin de soutenir le déploiement d'infrastructures indispensables dans les zones rurales. Parrainée par MainOne pour la 7^e année consécutive, la table ronde sur l'Afrique lors de l'ITW continue à être une plateforme permettant aux experts de partager leurs points de vue sur les possibilités et les défis de la région avec un public international sur l'accès à l'Internet.

V. M.

Environnement

Protéger l'environnement en éduquant les enfants

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la protection de l'environnement et, prélude au lancement de la première édition du «Défilé Carnaval des petits ecolos», Elisabeth Ogoula Bellrose, directrice de BtoBCongo et Caterina Cipriani, directrice de la Fondation Avsi, ont co animé le 16 mai dernier, une conférence de presse à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire, sous le thème: «La planète que nous voulons». Jean Luc Delvert, consul général de France à Pointe-Noire, Philippe Mboumba, conseiller socio culturel du député maire de la ville de Pointe-Noire, Jean Baptiste Sitou, directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ainsi que leurs partenaires y ont pris part.



Le présidium pendant la conférence de presse

Dans le déroulé de leur communication, les oratrices ont ainsi présenté le programme de cette activité: du 22 au 30 mai 2018, la caravane scolaire «Les petits Ecolos» sillonnera 10 écoles de Pointe-Noire, dans l'objectif d'amener les enfants de 7 à 12 ans et leurs enseignants à adopter, à terme, un comportement responsable dans la préservation de l'écosystème. Le 2 juin 2018, la paroisse catholique Saint Jean Bosco, abritera la journée culturelle. Au menu de celle-ci: des jeux concours pour évaluer le degré de la sensibilisation de la caravane, à travers les sketches, les poèmes, les récitals, et la diffusion de films sur l'environnement assortie d'échanges avec les spécialistes de l'environnement. Celle-ci regroupera 20 élèves par école. Le 5 juin, Journée mondiale de l'environnement, il se tiendra à Sueco, une conférence bilan. Une occasion pour les organisateurs de présenter les grands axes de cette caravane scolaire et les prototypes de costumes retenus pour le défilé du carnaval et partant, de faire l'évaluation théorique. Le défilé du carnaval des «petits Ecolos» partira de la côte sauvage à la résidence du consul de France, le point de chute. Il clôturera la première édition du carnaval des «petits Ecolos» du Congo. A cet effet, les enfants seront déguisés avec des costumes en arbre, gorille, tortues, éléphants, panthères et traditionnels.

A la question, pourquoi le choix des enfants pour faire passer ce message? Mme Bellrose a dit sans ambages: «Les enfants sont les futurs dirigeants de demain; il est important qu'ils aient les bons gestes, la bonne attitude vis-à-vis de l'environnement. Ils sont des relais efficaces et aussi une relève sûre auprès des familles. Les enfants sont nos ambassadeurs.»

Le carnaval des «petits Ecolos» est une tribune d'action écologique qui permet aux élèves, accompagnés de leurs enseignants, d'organiser et de participer aux actions d'éducation environnementale. Cet événement ouvert sur l'échange permet d'interpeller les jeunes de manière ludique et divertissante. Le carnaval est aussi l'occasion, pour les partenaires au développement, d'intensifier leur engagement pour la cause de la planète. La cérémonie était agrémentée par l'artiste musicienne Berléa Belème. Pour la petite histoire, c'est en 1910, à Libreville (Gabon), qu'avait été organisé le premier défilé carnaval de l'environnement. A l'occasion, les enfants ont sillonné une centaine d'écoles primaires dans le but de sensibiliser le public sur l'importance de sauvegarder les espèces animales et végétales en danger en Afrique Centrale.

Equateur Denis NGUIMBI



Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.

L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale:
Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09
Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

14^e édition du festival N'sangu Ndji Ndji

La fête aura bel et bien lieu, mais en format réduit!

C'est un secret de polichinelle. Le Congo est en butte à une **drastique crise économique et financière**. Une situation qui laissait planer un doute sur la tenue de la 14^e édition du festival international des musiques et des arts N'sangu Ndji Ndji. Au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le mardi 29 mai dernier, au domicile de Jean Luc Delvert, consul général de France, Pierre Claver Mabiata, directeur dudit festival, a levé le doute. Il a annoncé que la 14^e édition du festival N'sangu Ndji Ndji aura bel et bien lieu cette année dans la capitale économique congolaise, mais en format réduit. Date retenue: du 6 au 10 juin.

Devant les chevaliers de la plume et du micro, Pierre Claver Mabiata a, dans son mot liminaire, révélé que la 14^e édition du festival N'sangu Ndji Ndji connaîtra la participation des artistes du Congo-Brazzaville et d'autres pays d'Afrique et d'Europe. Ceux-ci se produiront dans les sites retenus pour la circonstance: l'Espace culturel Yaro, qui abritera le siège administratif du festival et accueillera les ateliers, les animations, les représentations théâtrales et les concerts; l'Institut français de Congo où se déroulera la cérémonie d'ouverture du festival, les conférences, les ateliers et les concerts; l'Espace du Trentenaire, sis au Km4, qui accueillera une journée de concerts; la résidence du consul général de France qui abritera la «Soirée des partenaires» et un concert; l'école primaire Makayabou à Loandjili, dans le quatrième arrondissement, accueillera la dernière soirée du festival, synonyme de clôture.

Comme de coutume, le public ponténégrin va découvrir de nouveaux genres musicaux et artistiques avec des artistes comme Geneviève Matibeye (Tchad); Duo Sonny (France); Félix Tchicaya Serge Trio (France-Congo); Farid Ghannam (Maroc); Ka-Bien



Pierre Claver Mabiata au milieu

camerounais, auteur de plusieurs sketches; Anw Jigi (Mali); Gladys Samba, musicienne,



La fête s'annonce grandiose, en dépit de la dureté des temps

et les Doundoumba (France-Congo-Guinée); Nana Ardo Ismaila, comédien humoriste

chanteuse et professeure d'art plastique du Congo-Brazza; Loemba Gaudy Amard, dit

«Mochristo» (Pointe-Noire); Bouity-Bouity (Pointe-Noire); Classe Mannequin (Congo); l'orchestre K. Musica (Pointe-Noire); le groupe tradi-moderne N'Sik Mbil (Congo); le musicien, auteur compositeur et interprète Achille Mouebo (Congo); le chanteur et chorégraphe D.J. Antivirus, de son vrai nom Jean Rigaine Konde Mboumba (Pointe-Noire). La liste n'est pas exhaustive.

A signaler que tous les spectacles seront gratuits. Rendez-vous donc le 6 juin prochain, pour le lancement de ce festival annuel qui mettra la ville-océane congolaise sur la sellette, pendant cinq jours.

Equateur Denis NGUMBI

IN MEMORIAM

29 mai 2017-29 mai 2018

Cher Papa André BAHOUMINA 1er, «CABI»,

Voilà déjà un an que tu as été soustrait à la tendre affection de tes enfants, petits-enfants...et autres membres de la famille! Même s'il est vrai que Dieu t'avait accordé cette grâce d'avoir joui d'une (relativement) longue vie sur terre; ta brutale disparition n'en a pas, pour autant, été traumatisante pour chacun de nous que tu as quitté.



À l'occasion de ce jour anniversaire, nous voudrions nous rappeler ce message biblique de l'épître de Paul aux Philippiens, 4: 6 - 7: «Ne vous inquiétez de rien; mais en toute chose, faites connaître vos besoins à Dieu par des prières et des supplications, avec des actions de grâces. Et la paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, gardera vos coeurs et vos pensées en Jésus-Christ.»

Puisse ton exemple nous faire comprendre à tous, le sens du véritable amour et de la tolérance à manifester les uns pour les autres, dont nous avons tant besoin!

Repose dans la Paix du Seigneur.

ANNONCE

Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

Nouvel arrivage de lunettes au Centre des Polios de Mougali (10 maisons), à Brazzaville

Réception: lundi, mercredi et vendredi

Heures: 9h30 à 13h30

Nos prix sont à la portée de toutes les bourses Profitez-en!

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR



PARIS DONNE DES AILES

À PARTIR DE

585 700 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM AIRFRANCE.CG

Au départ de Brazzaville. Tarif aller-retour, toutes taxes comprises et hors frais de service. Achetez dès maintenant et voyagez jusqu'au 25 juin 2018 ou entre le 4 août et le 17 décembre 2018. Achat minimum 7 jours avant le départ pour un séjour de 7 jours à 12 mois maximum. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous au + 33 1 56 69 81 37 (coût d'un appel international vers la France 125 FCFA/min), de 8h à 19h, sur airfrance.cg ou auprès de votre agence de voyages.



AFRICA
DEVELOPMENT CLUB

**CONSTRUISONS ENSEMBLE
NOTRE RÉSEAU D'OPPORTUNITÉS**



CONFÉRENCE ET MISSION MULTISECTORIELLE

**« OPPORTUNITÉS DE DIVERSIFICATION
DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE
FOCUS AGRICULTURE ET TOURISME »**

Session de rendez-vous BtoB et BtoG multisectoriels

Vendredi 15 juin 2018 à partir de 9 h - Hôtel Atlantic Palace, Pointe-Noire
(sur invitation)

Club Afrique Développement - Congo

M. Jeru ISSALOU BOUCICI
jeru.issalou@creditducongo.com

M. Roch Cesaire BIGEMI
roch-cesaire.bigemi@creditducongo.com

Attijariwafa bank société anonyme au capital de 2035 272 260 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, Casablanca. Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du ministre des finances et de la privatisation n° 2269-03 du 22 décembre 2003 tel que modifié et complété - RC 333.



Crédit du Congo



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank



PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion
à prix KDO

Composez *121*4#

2.5 GB
4 000^F 7 jours

1 GB
1 000^F 1 jour

40 GB
25 000^F 30 jours

Partenaire AG Partners

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F**, **2.5 Giga à 5000F**, **40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez ***121*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

Coupe du monde 2018

Le soleil du football se lèvera à l'Est

Pour la première fois depuis son lancement en 1930, la Coupe du monde de football va se dérouler dans un pays d'Europe de l'Est, la Russie qui sera sous les feux de la rampe du 14 juin au 15 juillet 2018. Un mois total de football pour les trente-deux pays engagés.

Russie 2018 constitue, à bien des égards, une première. C'est, cela va sans dire, la première édition organisée en Europe de l'Est, mais la troisième à rompre le monopole Europe occidentale-Amérique. La plus prestigieuse fête du ballon rond est demeurée la chasse gardée de ces deux mondes soixante-huit ans durant, les différentes éditions s'étant déroulées dans les pays suivants: Uruguay (1930), Italie (1934 et 1990), France (1938 et 1998), Brésil (1950 et 2014), Suisse (1954), Suède (1958), Chili (1962), Angleterre (1966), Mexique (1970 et 1986), Allemagne (1974 et 2006), Espagne (1982), Etats-Unis d'Amérique (1994). Leur alternance n'a été brisée que deux fois: en 2002 par l'Asie, la Corée du Sud et le Japon étant désignés pour abriter l'édition de cette année-là, ensuite en 2010, par l'Afrique, l'Afrique du Sud étant rentrée, elle aussi, dans le coup.

L'Europe de l'Est a attendu quatre-vingt-huit ans pour être honorée un jour. Dans trois semaines, donc, la planète football entière vivra au rythme du Mondial 2018. La Russie a investi des sommes gigantesques pour l'accueillir.



La trophée de la Coupe du monde FIFA

D'Iekaterinbourg à Moscou, de Nijni-Novgorod jusqu'à Volgograd, le pays vivra à l'heure du football. Le taux d'adrénaline va monter là où il y va du résultat, sur les onze stades ultra-modernes rénovés ou construits spécialement pour la Coupe du monde où 32 équipes vont se rencontrer. L'architecture de ces stades est ambitieuse; ils disposent du plus grand confort et d'un équipement à la pointe de la technique.

On ne sait cependant à quoi va ressembler cette Coupe du monde. Certes, en Russie, l'engouement pour le football n'est pas récent. Mais les spectateurs vont-ils se précipiter dans les stades? La fête trouvera-t-elle un prolongement dans la rue? Ou bien l'événement passera-t-il inaperçu?

En fait, l'engouement ou la désaffection du public local sont largement tributaires de

la qualité des prestations du pays organisateur. Ce sera seulement la quatrième participation de la Russie (1994, 2002, 2014) depuis la balkanisation de l'ex-URSS. Le bilan n'est pas vraiment rassurant, la preuve elle n'a jamais dépassé le premier tour. Face à l'Arabie Saoudite, l'Egypte et l'Uruguay à domicile, la Russie rêve de franchir, enfin, ce tour et, pourquoi pas, d'un miracle qui la conduira jusqu'au sacre. On est heureux d'apprendre que des milliers de visiteurs étrangers iront en Russie et des milliards de téléspectateurs suivront ce grand événement sportif à la télévision. Le pays attend la Coupe du monde avec impatience. Il veut se montrer comme un pays ouvert et accueillant, attirant et innovateur.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Kick-Boxing et Handisport

Des sports balbutiants, mais pleins de promesse au Congo

Personne ne spéculait sur les chances de médailles des Diables-Rouges de ces deux sports qui ont récemment participé aux compétitions continentales. Tous ont surpris en ramenant au bercail, chacun, une médaille, au point de séduire le ministre des Sports, Hugues Ngouélon-délé, lequel promet désormais de soutenir en priorité leurs disciplines respectives trop méconnues au Congo.

Invités à participer du 26 au 28 avril 2018, à Yaoundé (Cameroun), aux championnats d'Afrique des nations, les Diables-Rouges de Kick-Boxing ont glané deux médailles d'argent, l'un par Guemar Issay (-71kg), l'autre, par Surprise Mbemba (-75kg) et une médaille de bronze arrachée par Déo Baloukou (-81kg). Pour une délégation de trois athlètes seulement. Malgré l'absence de fédération pour cette discipline, l'Association congolaise de kick-boxing (Boxe Pieds-poings) a déjà participé à quatre compétitions à l'étranger sans l'apport des pouvoirs publics. «Par



Les combattants de kick-boxing reçus au ministère des Sports exemple, en 2013 nous avons participé aux championnats du monde et en 2015 à notre premier championnat d'Afrique des nations et remporté 2 médailles (1 d'or et 1 d'argent) pour deux athlètes», a égrené Gerry Blaise Bollé, le président. Le Comité paralympique a présenté également au ministre des Sports les médailles remportées par ses athlètes au meeting international de Marrakech: deux en or (Emmanuel Mouambako aux 100 et 200m: aveugle total) et une en bronze

(Nathalie Nganga au lancer du disque). En dépit du manque d'accessoires et de matériels adaptés qui permettent de s'entraîner régulièrement, les dirigeants de kick-boxing et de handisport expliquent que leurs athlètes pouvaient faire mieux si leurs délégations respectives étaient étoffées. Ils espèrent bénéficier désormais d'un appui financier conséquent de l'Etat comme l'a promis le ministre des Sports.

Jean ZENGABIO

Miroir du passé

Le tournoi militaire de football du CISM de 1973 à Brazzaville

Il n'y a pas que le vin qui se bonifie en vieillissant, certaines réalités du sport aussi! Quarante-cinq ans: c'est l'âge du premier tournoi international de football de l'histoire du sport militaire organisé en Afrique par le CISM (Conseil international du sport militaire). C'était la 26e phase finale du championnat militaire international. Attribué au Congo, c'est à Brazzaville qu'il se déroule du 20 juin au 1er juillet 1973.

Cette année-là, cinq équipes nationales militaires des pays ci-après sont en lice: Italie, Koweït, Irak, Cote d'Ivoire, et Congo, pays hôte, soit quelque 140 joueurs et officiels accueillis dans la capitale congolaise. Les joueurs sont logés à l'Ecole militaire préparatoire des cadets de la Révolution (actuellement école militaire préparatoire général Leclerc). Ce tournoi est un succès. Il est placé sous le haut-patronage du président de la République, Marien Ngouabi, qui en préside donc officiellement la cérémonie d'ouverture en présence des délégués des pays membres du CISM. Son message est précédé de celui du Chef d'Etat-major général de l'APN (Armée populaire nationale) et cheville ouvrière du comité local d'organisation, le colonel Joachim Yhomby-Opango.

Un forfait de dernière heure de la Grèce modifie de fond en comble le déroulement de la compétition. La formule du tournoi à deux poules initialement retenue est abandonnée en faveur d'un championnat direct à phase unique, l'équipe victorieuse étant celle ayant obtenu le plus grand nombre



Lions Sports en 1973

de points. En terminant invaincue, l'Italie totalise 7 points en n'abandonnant qu'un point en chemin. Elle succède ainsi à l'Irak, vainqueur de l'édition précédente de Bagdad, en 1972. L'Italie était de toute façon le favori de la compétition en fonction de son jeu et du talent de ses joueurs dont certains évoluaient dans des clubs civils italiens très connus. L'Irak et le Koweït (deux pays voisins géographiquement avec un football ayant des points communs: recherche du beau, jeu ouvert, tirs au but, etc.) complètent le podium. Le Congo termine au pied de ce podium, et la Cote d'Ivoire jouant le rôle de simple figurant, est lanterne rouge.

La première participation congolaise n'aura pas été celle que l'on rêvait. Des imperfections d'ordre technique ont éloigné les Congolais du but recherché, alors qu'ils en avaient le talent et les capacités. Leur écrasante victoire sur la Cote d'Ivoire (5-2) n'a pas séché les larmes du public. Mais pour une première participation face

aux habitués du tournoi, les Congolais n'ont pas totalement démérité.

Les footballeurs de l'équipe militaire du Congo (Les Lions sports) de cette campagne sont: Paul Moukila, Jean-Jacques Ndomba "Géomètre", Noël Essongo, Déchaud, Balékita "Eusebio", Bosco Mounkassa, Joseph Ngassaki "Zeus", Akondzo, Félix Gambou Ondono, Clément Obouo, Noël Minga "Pépé", Paul Mbemba "Thorex", Mandounou-Maganga, Mahoukou, Antoine Bisseyou, Cyr Malonga, Jacques Yvon Ndolou, Thomas Mpika, Essouebé, etc. Entraîneur: Désiré Mayala «Larbi»...

Quarante-cinq ans après, le Congo va abriter du 11 au 19 juin 2018, à Brazzaville, le premier Championnat d'Afrique militaire de basket-ball appelée CMBASKET. Qu'il connaisse le même succès que le tournoi de football de 1973!

Alain-Patrick MASSAMBA

Coupe du Congo de football

Les rescapés des préliminaires

Le tour préliminaire est en train de livrer son verdict. Les premières équipes qualifiées pour le prochain tour sont les suivantes:

Brazzaville: FC Emmanuel, AS Ntsiemba, AS Penarol, Mbila Sport, BNG, CMBF, FC Racine Club, Yaba Sport, TP Mystère

Niari: Jeunes Fauves et Inter Club

Bouenza: FC Corneille et FC Mboukoudou

Lékoumou: Carpillon de Sibiti

Pool: CO Harlem, Elbo

Plateaux: Etoile et CARA de Djambala

Cuvette-Ouest: Ayandza Sport

Sangha: Saint-Michel de Ouesso et FC Biala

Pointe-Noire: FC Nathalys, EF Total

Portrait

Prestige Mboundou, le slalomeur de charme

Le football congolais recèle aussi d'amateurs des foules et buteurs à la fois. C'est le cas du jeune Prestige Vieljeux Mboundou. Jovial, discret, mais redoutable, c'est un artiste consommé qui s'efforce d'embellir tout ce qu'il entreprend sur l'aire de jeu. Le genre de joueurs qu'adore le public des Diables-Noirs qui en a fait sa coqueluche.

Encore très jeune, à bientôt 18 ans, Prestige fait beaucoup parler de lui. Il est adoré pour ses percussions et ses dribbles magiques, sa vitesse et son sens du but. Aux heures les plus solennelles d'une rencontre, il tutoie, disperse une meute d'adversaires, fonce vers les bois adverses et fait parler la poudre ou s'en remet à un de ses coéquipiers. Il a crevé l'écran au dernier CHAN organisé en janvier dernier par le Maroc, où il a été l'une, sinon la révélation des Diables-Rouges A'.

Dès son retour, il marque 6 buts en début de championnat pour dix apparitions sous le maillot "Jaune et noir". Le public des Diables-Noirs l'adopte rapidement. Dès lors, Prestige Mboundou a pu juger du degré de sa popularité.

La prestation du jeune avec les Diables-Rouges A, le 25 mars dernier en région parisienne, contre la Guinée-Bissau, a aiguisé davantage l'appétit des recruteurs qui lui ont fait des offres. Il finira un jour par traverser la Méditerranée, car il rêve d'une grande carrière en Europe.

Pour la petite histoire, le public a découvert Prestige Mboundou dans



Prestige Mboundou

CARA, il y a deux ans. Il devient rapidement un danger permanent pour son garde du corps et le gardien d'en face. Ceux-ci ignorent en effet à quelle chinoiserie il va se livrer une fois en possession du ballon. Cette façon de mettre les fourmis dans les jambes de son vis-à-vis et dans les gradins lui valent d'interminables ovations. Et il le paye parfois cher. Il se relève. Sans doute, n'a-t-il pas le physique nécessaire pour décourager ses agresseurs. Le génie de les tourner en bourrique, il l'a cependant. Une arme redoutable dont il use à loisir. Au terme de la saison 2016-2017, les dirigeants du CARA veulent certainement conserver leur perle. En ont-ils seulement les moyens, les pauvres? Et les Diables-Noirs leur happent Prestige Mboundou. Pour conquérir et le championnat de Ligue 1 et la Coupe du Congo.

G.-S.M.

**ETUDE DE MAITRE SERGE NIATI-TSATY
NOTAIRE**

Tél.: (+242) 05 549 29 00/06 444 5248
Courriel: etudenati@yahoo.fr
Etude sise au 62, Avenue Energie, en face de l'aéroport A. A. Neto, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO
Maître Serge NIATI-TSATY/Notaire
Diplômé D'Etudes Supérieures Spécialisées
De Droit Notarial De L'Université De PARIS X
Maître S. Chancel NIATI-TSATY/Notaire Assistant
Spécialiste du Droit des Affaires (OHADA) et de Droit Notarial

CONSTRUCTION METALLIQUE DU CONGO

En sigle «CMC»

Société à Responsabilité Limitée au capital de: 1.000.000 F. CFA
Siège social: 16, Rue du Niari, NKAYI, République du Congo
RCCM: CG-MGO-17-B-07
NIU: M2018110000085177
SCIEN/SCIET: 1679028019

Suivant acte reçu par Maître Serge NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 1er septembre 2017, enregistré au domaine des timbres le 12 octobre 2017 à NKAYI sous le Folio 201/02 Numéro 043, il a été créé une société dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée;
Dénomination: CONSTRUCTION METALLIQUE DU CONGO, en sigle «CMC»;
Objet social: - Etude, -Réalisation, - Chaudronnerie, - Tuyauterie, - Charpenterie métallique, - Plomberie industrielle, - Calorifuge ;
Capital social: 1.000.000 de

Francs CFA ;
Siège social: 16 Rue du Niari, NKAYI;
Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;
Dépôt légal: Au greffe du Tribunal de Grande Instance de MADINGOU, et inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-MGO-17-B-07 en date du 18 décembre 2017 ;
Gérant: Monsieur SEMT Emile Didier.

Pour annonce,
Maitre Serge NIATI-TSATY,
Notaire.

Maitre Brice Gervais MOULOUNDOU

Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,
1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Mougali
Tél.: 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE ILIOS-ELPIDAS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège Social: Brazzaville, 18, rue Bayas, Arrondissement III Poto-Poto

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date du 24/04/2018, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Talangaï à Brazzaville, le 26/04/2018, sous le Folio 077/1 n° 107, il a été constitué une Société Commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: SOCIETE ILIOS-ELPIDAS;

Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE;

Siège social: Brazzaville, 18, rue Bayas, Arrondissement III Poto-Poto;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associé Unique, à savoir: Monsieur ITADDY Fred Fortuné Gélase.

Objet social: Commerce des Objets à usage courant - Finance et Microfinance - Transfert de fonds - Services d'Intermédiation Financière - Bureautique et

Activités Connexes - Location de Voitures - Transport et Logistique - Consignation des Navires - Petite Industrie - Import & Export;

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur ITADDY Fred Fortuné Gélase, de nationalité Congolaise, domicilié à Brazzaville, 40, rue Malanda Mafouta, Quartier Nkombo, Arrondissement VI Talangaï, a été nommé Gérant de la Société pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09/05/2018.

La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier le 09/05/2018 sous le numéro CG-BZV-01-2018-B13-00017.

Maitre Brice Gervais MOULOUNDOU,
Le Notaire

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Maitre Jean Guy DOTH SAMBA, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près la Cour d'Appel de Brazzaville, office sis 51, rue Mbakas, Poto-Poto, Brazzaville, Tél.: 05 522.41.62/06 922.41.62, informe le public brazzavillois qu'il procédera, le 20 juin 2018 à 10 heures dans l'enceinte de l'ex-ambassade de Belgique au Congo, sis Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO (face arrêt de bus Congo pharmacie), Centre-ville, Brazzaville, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens ci-après appartenant à la Banque Mondiale au Congo:

Désignation	Véhicule 1	Véhicule 2	Groupe électrogène
marque	TOYOTA	TOYOTA	SDMO
Type	Land cruiser wagon	Camry	Insonorisé, automatique
N° de châssis	32944	3143818	
Puissance	11 cv	9 cv	22 KVA
Couleur	Grise	Sable	Bleu
Année d'acquisition	Septembre 2007	Mai 2008	Décembre 2011
Kilométrage	64201	41943	
N° d'immatriculation	124 CD 6	124 CMD 1	
Mise à prix	4.000.000 F. CFA	3.000.000 F. CFA	3.700.000 F. CFA

CONDITIONS:

- Inscription des enchères auprès du Commissaire-Priseur;
- Vente en l'état, au comptant et sans garantie;
- Dépôt d'une caution de garantie d'un montant de 300.000 F. CFA auprès du Cabinet du Commissaire-Priseur;
- Le prix d'adjudication augmenté des frais légaux d'adjudication, soit 12%.

Fait à Brazzaville, le 28 mai 2018.

Me Jean Guy DOTH SAMBA.

Maitre KAYA MUHAMAD YAYA, Notaire, titulaire d'un office sis à Brazzaville, 09 rue Mfoa, Poto-Poto (Croisement Avenue dite des Parents)
Tél:(00242)06 971 67 10 (00242) 05 582 47 77,
Email: kayamuhamadyaya@gmail.com; B.P.: 4169, soussigné.

INSERTION LEGALE

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1.000.000 F. CFA/Siège:
19, rue NGAKOSSO, Moukondo Mazala (Mougali), Brazzaville RCCM CG/BZV/18B7479

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître KAYA MUHAMAD YAYA, en date du 22 Mai 2018, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine, en date du 22 Mai 2018, sous Folio 090/5, n°0961, il a été constitué une société dénommée: «OCEAN BTP et Cie» dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 19 Rue NGAKOSSO, Moukondo Mazala (Mougali);

Objet: Bâtiments et travaux public; Import-Export; Activité Agro-Pastorale; Transport Logistique; Mise à Disposition du personnel et des Equipe-

ments; Vivres et Frais; Guide Touristique.

Durée: 99 années;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° RCCMCG/BZV/18B7479 du 22 mai 2018;

Gérance: Monsieur BOUKA-KA Jean Daniel est le gérant de la société;

Dépôt: Deux expéditions des statuts ont été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maitre KAYA MUHAMAD YAYA.


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056